



**Association des  
SENIORS GOLFEURS  
DES PAYS DE LA LOIRE**

[www.sgpdll.fr](http://www.sgpdll.fr) (site officiel)

**ANNEE 2020**

# Table des matières

	Pages
Compte-rendu du conseil d'administration du 13 novembre 2019	3 à 10
Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2019	11
Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 11 décembre 2019	12 à 24
Constitution du Conseil d'Administration	25
Statuts de l'association SGPDLL	26 à 28
Règlement Intérieur de l'association SGPDLL	29 - 30
Palmarès 2019	31 à 32
Prix des green-fees 2020	33
Règlement des Match-Play 2020	34 à 38
Feuille de match des Match-Play 2020	39
Règlement des compétitions Greensome 2020	40
Dotation des compétitions Greensome 2020	41
Règlement Stableford 2020	42 à 44
Dotation des compétitions Stableford 2020	45
Règlement Trophée Michel Rault 2020	46 - 47
Dotation du Trophée Michel Rault 2020	48
Aide-mémoire pour l'organisation d'une compétition	49 - 50
Exportation d'une compétition	51
Compte-rendu d'une journée de compétition	52
Modèle d'invitation à une compétition	53
Modèle de feuille d'inscription des joueurs à une compétition	54
Lutter contre le jeu lent	55
Règle locale spécifiques pour les compétitions SGPDLL	56
Liste des délégués	57



## Compte rendu du Conseil d'Administration du 13 novembre 2019.

### Présents :

Jean Paul GONNET, Hervé BICOT, Sylviane LE ROY, Daniel SOUL, Nicole PASQUIER,  
Patrick BALAGUER, Jean Claude HAMONEAU, Michel SEVIN, Éric PINTIAUX,  
Michel PIERRE

**Absent excusé** : Françoise VAN DEN BROUCKE

Le Président ouvre à 10h30 la réunion semestrielle du CA qui s'est tenue au golf de LAVAL.  
Il souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Puis il rappelle l'ordre du jour.

1. *Situation financière et effectifs*
2. *Bilan de la saison sportive 2019*
  - a. *Calendrier*
  - b. *Participations*
  - c. *Les lots*
  - d. *Finales et soirée de gala*
  - e. *Utilisation de l'outil d'inscription en ligne et perspectives d'évolution*
3. *Préparation de la saison 2020*
  - a. *Projet de calendrier 2020*
  - b. *Intégration des joueurs de Saint Sylvain d'Anjou*
  - c. *Bretagne / Pays de Loire 2020*
  - d. *Finales et soirée de gala 2020*
4. *Préparation de l'AG*
  - a. *Ordre du jour de l'AG*
  - b. *Tiers sortant*
  - c. *Appel à candidatures*
  - d. *Organisation des élections*
5. *Questions diverses*
  - a. *organisation CA élargi de juin 2020*
  - b. *info mail Port Bourgenay*
  - c. *etc*
  - d.

## 1. Situation financière et effectifs

### a. Augmentation globale des cotisations

- Les effectifs ont augmenté de 4.2% : 1525 adhérents en 2019 contre 1464 en 2018 (1219 hommes et 305 femmes)
- Montant des cotisations 61000 € contre 58560 € en 2018

### b. Compte d'exploitation 2018 (à ce jour)

- Recettes 2019 : **108991 €** en phase avec les prévisions (prévisions 108750 €)
  - Cotisations en hausse et droits de jeu 2019 en légère baisse : 38975 € contre 39570 en 2018
- Dépenses 2019 : **103514 €** (prévisions 109850), principaux postes :
  - Pots de l'amitié : 13132 € contre 12222 en 2018

- Lots et trophées : 26355 € contre 24740 en 2018
- Polos et balles : 42715 € contre 42324 en 2018
- Excédent de l'exercice 2019 : **5478 €** (5664 e en 2018)
- Soirée de gala
  - Dépenses 13624 € et recettes 8820 €, comme les années précédente al soirée de gala est un coût pour l'association de 5000 € environ (4804 en 2019)

### c. Stocks de balles et de lots de remise des prix

- Jean Paul Gonnet à récupérer tous les stocks qui seront valorisés.
- Hervé Bicot questionnera les délégués pour avoir le nombre exact de balles Smartcore en stock dans les différents golfs

## 2. Bilan de la saison sportive

### a. Le calendrier a été respecté

- Seul problème : la date tardive du tour 9 (26 septembre et report du tour 7 à Pornic au 24 septembre qui a rendu le choix des trois terrains pour les trophées interzones assez difficile (délai trop court)
- En 2020 le tour 9 se jouera vers la mi-septembre

### b. Participation aux compétitions

- Chiffres globaux (hors finales et trophée MR)

	2018	2019	
Stableford	5587	5503	- 84
Trophées interzones	252	263	+ 11
Greensomes	1616	1712	+ 96
<b>Total</b>	<b>7455</b>	<b>7478</b>	<b>+ 23</b>

Le nombre de droits de jeu encaissés est légèrement inférieur, car ces chiffres, ci-dessus, prennent en compte les joueurs forfaités des compétitions qui n'ont pas payé de droits de jeu.

- Compétitions stableford – inscrits par zone

Participation aux STABLEFORD 2019 : par tour et par zone												
Tours >	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Totaux 2019	Totaux 2018	
<b>OUEST (zones 1 et 2)</b>	91	130	141	95	87	97	100	119	42	902	988	] Zone 1 en baisse
	66	88	134	127	84	82	173	92	105	951	1205	
	116	133	100	120	88	105	114	138	82	996	942	] Zone 2 en hausse
	107	113	146	143	110	112	153	106	115	1105	939	
<b>Total OUEST</b>	<b>380</b>	<b>464</b>	<b>521</b>	<b>485</b>	<b>369</b>	<b>396</b>	<b>540</b>	<b>455</b>	<b>344</b>	<b>3954</b>	<b>4074</b>	
<b>Moyenne OUEST</b>	95,0	116,0	130,3	121,3	92,3	99,0	135,0	113,8	86,0	109,8	113,2	
<b>EST (zone 3)</b>	88	88	44	102	63	61	81	113	81	721	733	] Zone 3 en hausse
	106	106	101	80	83	84	95	79	94	828	780	
<b>Total EST</b>	<b>194</b>	<b>194</b>	<b>145</b>	<b>182</b>	<b>146</b>	<b>145</b>	<b>176</b>	<b>192</b>	<b>175</b>	<b>1549</b>	<b>1513,0</b>	
<b>Moyenne EST</b>	97,0	97,0	72,5	91,0	73,0	72,5	88,0	96,0	87,5	86,1	84,1	
<b>Total OUEST + EST</b>	<b>574</b>	<b>658</b>	<b>666</b>	<b>667</b>	<b>515</b>	<b>541</b>	<b>716</b>	<b>647</b>	<b>519</b>	<b>5503</b>	<b>5587</b>	
<b>Moyenne par tour</b>	95,7	109,7	111,0	111,2	85,8	90,2	119,3	107,8	86,5	101,9	103,5	

• Compétitions stableford – Inscrits par club

	Clubs	Total 9 tours	Joueurs domicile		Moyenne générale	Total extérieur	Moy ext	Inscrits	% inscrits tot	% inscrits ext
1	PORNIC	357	56	54	39,7	247	35,3	79	50,2%	44,7%
2	GUERANDE	349	57	52	38,8	240	34,3	87	44,6%	39,4%
3	LA BAULE	348	70	82	38,7	196	28,0	129	30,0%	21,7%
4	CHOLET	322	50	47	35,8	225	32,1	70	51,1%	45,9%
5	PORT BOURGENAY	280	53	56	31,1	171	24,4	77	40,4%	31,7%
6	NANTES ERDRE	267	34	42	29,7	191	27,3	66	44,9%	41,3%
7	AVRILLE	243	35	35	27,0	173	24,7	72	37,5%	34,3%

- Point à noter : Port Bourgenay n'avais qu'un joueur à St Sébastien, tour 1
- Tour 9 : record de participation à St Sébastien avec 105 joueurs
- Participations les plus faibles (moins de 10 joueurs en moyenne par tour)
  - La Bretesche : 9,8
  - Alençon : 9,4
  - Carquefou : 8,6

Voir ci-joint le tableau global des participations par tour et par club

• Compétition greensome

Participation aux GREENSOMES 2019 : par tour et par zone							2018			
Tours >	1	2	3	Finale	Totaux et Moyennes		Tour	Parcours de	Nb Equipes	TOTAL
<b>OUEST</b>	184	194	180	V		<b>922</b>	1	Angers	43	285
	112	46	76	V			Sablé	48		
	92		62	V			La Baule	92		
				V			Fontenelles	56		
<b>Total OUEST</b>	<b>388</b>	<b>240</b>	<b>318</b>	<b>V</b>	<b>946</b>	<b>922</b>	2	Le Croisic	97	249
<b>Moyenne OUEST</b>	<b>129,3</b>	<b>120,0</b>	<b>106,0</b>	<b>V</b>	<b>189,2</b>	<b>184,4</b>		St Sébastien	23	
								Alençon	33	
<b>EST</b>	92	192	134	V		<b>602</b>		Saumur	96	257
	96	66	62	V			3	Anjou	31	
				V			Baugé	67		
<b>Total EST</b>	<b>188</b>	<b>258</b>	<b>196</b>	<b>V</b>	<b>642</b>	<b>602</b>		Bretesche	90	853
<b>Moyenne EST</b>	<b>94,0</b>	<b>129,0</b>	<b>98,0</b>	<b>V</b>	<b>160,5</b>	<b>150,5</b>		Olonne	38	
								Vigneux	31	
<b>Total OUEST + EST</b>	<b>576</b>	<b>498</b>	<b>514</b>	<b>124</b>	<b>1712</b>	<b>1616</b>		Finale >Ile d'Or >>>	62	
<b>Moyenne par tour</b>	<b>115,2</b>	<b>99,6</b>	<b>102,8</b>	<b>0,0</b>	<b>124,0</b>	<b>114,1</b>		<b>TOTAL EQUIPES</b>	<b>853</b>	

56,9

Les participations aux greensomes ont été supérieures à celles de 2018, à noter qu'au Croisic ils ont du jouer sur 3 jours avec 194 participants sur un 9 trous.

• Trophée Michel Rault et finales

			2018		2019
<b>Trophée Michel Rault</b>	1er tour	Avrillé	30	Ntes Erdre	39
	2ème tour	St Jean Monts	26	Baugé	33
	<b>Total</b>		56		72
<b>Criterium Michel Rault</b>	1er tour	Avrillé	65	Ntes Erdre	39
	2ème tour	St Jean Monts	46	Baugé	43
	<b>Total</b>		111		82
<b>Total T+C</b>			167		154

• Finales

- Inscrits St Jean de Monts : 149 (44+105) cartes rendues 108 (11+99)
- Inscrits Les Fontenilles : 110 (17+93) cartes rendues 90 (0+90)

- Les rencontres devaient se dérouler sur 2 jours (mercredi et jeudi) mais compte tenu des conditions climatiques le mercredi, les départs du mercredi ont été annulés aux Fontenelles (terrain impraticable) et à St Jean de Monts seul 11 des 44 inscrits ont eu le courage de prendre le départ.

### c. Lots des compétitions

- Ne pas renouveler les tours de cous (trop petits et peu appréciés)
- Pour les dames revenir aux bouteilles de vin comme les hommes et supprimer les pochettes.
- Il y a toujours des participants pour dire que nous pourrions supprimer les balles de départ, il y en aurait autant sinon plus à critiquer leur suppression.
- La possibilité de trouver des balles moins chères sur internet est écartée, compte tenu du service que La Route du Golf nous apporte en plus.

### d. Soirée de gala

- Bons retours sur la soirée de gala
- Repas apprécié de l'ensemble
- Le regroupement des remises des prix a permis de gagner du temps et de finir la soirée à une heure raisonnable.
- *Suggestion d'Avrillé : supprimer les finales et remplacer le dîner par un déjeuner pour permettre à un plus grand nombre de participer*
  - *Cette suggestion n'est pas retenue*

### e. Utilisation de l'outil d'inscription en ligne et perspectives d'évolution

- Covoiturages
  - En 2020 pour les covoiturages le joueur inscrira le chauffeur dans la zone « covoiturage » pour que si trois joueurs viennent dans la même voiture il n'y ait que le nom du chauffeur qui apparaisse dans la colonne « covoiturage » pour chacun des trois joueurs. (idem pour 2, 4 joueurs ou plus dans un minibus)
  - IMPORTANT : lors de l'inscription si vous indiquez le nom du chauffeur (et que ce n'est pas vous) dans la zone covoiturage, ceci n'entraîne pas son inscription.
  - **Chaque joueur doit obligatoirement s'inscrire individuellement sur le site**
- Compétition sur les 9 trous

détail des compétitions de l'année pour Bruno PARESSANT

Date	Lieu	Inscriptions	liste locale des inscrits	liste globale des inscrits	Date de fin des inscriptions	Départ
14-11-2019	Saint Jean de Monts	inscriptions terminées	<a href="#">Liste locale des inscrits</a>	<a href="#">Liste totale des inscrits</a>	2019-11-10	<a href="#">départ classique</a>

Une zone « départs classique » a été ajoutée, en cliquant sur cette zone, le délégué qui reçoit pourra passer de départ classique à « Shotgun »

- Heures de départ

nom	pre nom	numero licence	co_voiturag	heure départ	Voiture
SCRATCHER ALLEGRET	Franck	049227011	oui	08h à 09h	ALLEGRET Franck
SCRATCHER ARNAUD	Louis Marie	046162195	oui	08h à 09h	ALLEGRET Franck
SCRATCHER PARESSANT	Bruno	043451046	oui	08h à 09h	ALLEGRET Franck
SCRATCHER FRANCE	Marcel	523019127	oui	10h à 11h	COQUELLE Emmanuel
SCRATCHER BACHELIER-LUBIN	Henri	512559261	non	indifferent	

Il faut rappeler à nouveau que **le fait d'indiquer son heure de départ n'est qu'un souhait du joueur**, que le délégué qui reçoit prend en compte en même temps que les souhaits de tous les autres inscrits.

Les rencontres vont se dérouler en général entre 8h00 et 14h00, le délégué doit remplir toutes les heures de départ et de ce fait est amené à modifier les souhaits exprimés.

La notion « **l'heure de départ est un souhait et non une demande à respecter** » sera mentionnée sur la page d'inscription du site.

Rappel ci-dessous de la règle mise en place en 2019 (CA du 11 juin 2019)

« **Inscriptions aux compétitions stableford** »

- Il y a de plus en plus de demandes de départs après 11h00, ce qui est un réel problème d'organisation pour le club qui reçoit.
- Pour y remédier, **nous remercions les délégués de faire en sorte que la règle suivante puisse être appliquée :**
  - **Pour les clubs à plus d'une heure de route**
    - un minimum de 20% d'inscrits avant 10h
    - 40% (ou plus) : avant 12h
    - 40% (ou moins) : après 12h
  - **Pour les clubs à moins d'une heure : 1/3 d'inscrits dans chaque tranch**

- Utilisation de l'inscription en ligne
  - Il y a encore des clubs qui n'utilisent pas l'outil d'inscription en ligne (*un questionnaire va être envoyé à chaque délégué pour avoir une vue exhaustive des moyens d'inscription utilisés*)

### 3. Préparation de la saison 2020

#### a. Calendrier général 2020

- Répartition des MP, Stableford, Greensomes +

#### b. Tableau des Match Play 2020

- Répartition des clubs de l'est et de l'ouest (clubs de l'ouest qui joueront à l'est)
  - Dans chaque division il y a un club avec deux équipes, l'une des deux équipes jouera dans la zone est à laquelle il faut ajouter une équipe e la zone ouest.
- Le tirage au sort des rencontres pour chaque division a été fait par le président au cours de la réunion de CA.
- *Ci-joint le fichier correspondant.*

#### c. Affectations : Greensomes et autres rencontres

- Greensomes : Choix des clubs qui recevront.
  - La question du maintien des 5 clubs par tour ou l'ajout d'un 6<sup>ème</sup> club avait été posé lors du CA du 11 juin. A la réflexion, les cinq

clubs sont maintenus, un 6<sup>ème</sup> risquant d'avoir un ou deux clubs avec une très faible participation.

- 1<sup>er</sup> tour, recevront : **Anjou, Sablé, Guérande, Les Sables d'Olonne, St Jean de Monts**
- 2<sup>ème</sup> tour : les 4 clubs 9 trous, **Alençon, Le Croisic, Saumur, Saint Sébastien.**
- 3<sup>ème</sup> tour : Baugé, Laval, La Bretesche, Nantes Erdre, Port Bourgenay

• Trophée Michel Rault

- Le 28 mai à Pornic et le 7 juin à Sargé

• Bretagne Pays de Loire – mardi 22 et mercredi 23 septembre

- Greensomes à SAVENAY et coupe des présidents
- Simples à Nantes Vigneux et remise des prix.

• Finale et soirée de gala

- Finales à Angers, Cholet et Saumur
- Le lieu de la soirée de gala sera défini très rapidement.

**d. Calendrier des rencontres 2020**

• Stableford

- Maintien de 3 zones comme en 2019
- Déterminer le club de l'Est (zone 3) qui jouera en zone 1 ou 2 en 2020
  - Angers en 2018 et Avrillé en 2019 ont joué dans la zone est.
  - Il est décidé qu'en 2020, Anjou Golf (avec les joueurs de St Sylvain d'Anjou jouera dans la zone ouest).
- Clubs associés en 2020

2019					2020			
		Moy part. 2019		Moy part. 2019		Moy part. 2019		Moy part. 2019
Zone 1	Le Croisic	15,3	Saint Sébastien	18,7	Le Croisic	15,3	La Bretesche	9,8
Zone 2	Carquefou	8,6	La Bretesche	9,8	Carquefou	8,6	Saint Sébastien	18,7
Zone 3	Le Mans	18,2	Sablé	13,8	Alençon	9,4	Sablé	13,8

- Les deux rencontres à St Sébastien se joueront en septembre pour que les clubs concernés aient les mêmes conditions de jeu.
- La répartition des clubs pour les zones 1 et 2 prend en compte les clubs ayant joué à St Sébastien ces 3 dernières années pour éviter, tant que faire se peut, d'avoir des clubs qui jouent deux années de suite à St Sébastien.
- Une répartition a été faite pour assurer une modification de groupes en 2020 par rapport à 2019.

Clubs ayant joué St Sébastien				Répartition dans les zones 1 et 2					
	2018	2019	2020	Zone 2020	Club	Zone 2019			
Carquefou	x			1	La Bretesche	2			
Cholet	x			1	St Sébastien	1			
Est	x	x		1	Guérande	2			
Guérande			x	1	La Domangère	2			
La Baule		x		1	St Jean de Monts	1			
La Bretesche			x	1	Nantes Erdre	2			
La Domangère	x		x	1	Pornic	2			
Le Croisic		x		1	Savenay	2			
Les Fontenelles	x		x	1	Les Fontenelles	2			
Les Sables d'Olonne	x	x		2	Carquefou	2			
L'Ile d'Or		x		2	Le Croisic	1			
Nantes Erdre			x	2	Cholet	2			
Nantes Vigneux		x		2	Est	1			
Pornic			x	2	La Baule	1			
Port Bourgenay	x	x		2	Les Sables d'Olonne	1			
Savenay			x	2	L'Ile d'Or	1			
St Jean de Monts		x	x	2	Nantes Vigneux	1			
St Sébastien	x	x	x	2	Port Bourgenay	1			

	2020	2019
Q	Saumur	Angers
R	Avrillé	Sablé/ le mans
S	Sablé/Le Mans	Laval
T	Sargé	Saumur
U	Baugé	Sragé
V	Alençon	Baugé
W	Laval	Alençon
X	Angers	Anjou



- Il était convenu, suite à la demande de Saint Sylvain d'Anjou d'intégrer leurs seniors répondant aux critères des SGPDLL en 2020, sans que le club n'accueille de rencontre et ne figure au classement des clubs.
- Jean Paul Gonnet informera la responsable de St Sylvain que leurs seniors pourront s'inscrire aux rencontres avec Anjou golf. Sous réserve d'avoir un délégué pour que ses membres éventuels puissent participer.

***Vous trouverez ci-joint le calendrier général 2020 version 1 du 13 novembre 2019***

#### **4. Modifications 2020**

##### **a. Joueurs hors zone**

- Les joueurs ont la possibilité de jouer en dehors des rencontres qui concernent leur club, souvent quand il y a un décalage de rencontres.
- Les joueurs HZ participent à la remise des prix et sont récompensables au même titre que les autres participants.
- Jusqu'à maintenant le classement individuel cumulé stableford prenait en compte les 8 meilleurs résultats (y compris ceux HZ) donc permettait pour un joueur qui avait joué 11 fois de ne retenir que les 8 meilleurs résultats, qu'ils aient été obtenus dans les rencontres concernant leur club ou HZ.
- Pour 2020, après discussion, il a été décidé de ne plus prendre en compte, pour le classement individuel cumulé stableford, que les résultats des 9 tours officiels du club du joueur et de retenir les 8 meilleurs (ou moins si le joueur a joué moins de 8 tours)
  - Les joueurs HZ continueront à bénéficier de la remise des prix si leur classement le leur permet. Par contre ils devront impérativement être présents à la remise des prix pour ne bénéficier

##### **b. Remplacement du trophée inter zones par une journée ouverte**

- Pour répondre aux attentes de joueurs qui souhaitent jouer sur des golfs qu'ils ne connaissent pas (sans se préoccuper des km) une proposition sera présentée lors de l'AG :
  - Le remplacement des Trophées Interzones par une journée ouverte
    - Le principe : 5 à 9 clubs qui recevront et la possibilité pour les joueurs de s'inscrire ou ils veulent.

#### **5. Préparation de l'Assemblée Générale 2019 du mercredi 11 décembre**

##### **a. Ordre du jour de l'AG**

- Le secrétaire préparera les points à mettre à l'ordre du jour de l'assemblée générale

##### **b. Tiers sortant**

2019	2020	2021
Jean Paul GONNET	Hervé BICOT	Patrick BALAGUER
Sylviane LE ROY	Eric PINTIAUX	Jean Claude HAMONEAU
Bruno PARESSANT	Michel SEVIN	Nicole PASQUIER
Michel PIERRE	Françoise VAN DEN BROUCKE	Daniel SOUL

- Actuellement la moyenne d'âge des membres de l'association est de 68 ans et celle des membres du CA de 71 ans.

- Le renouvellement du CA est insuffisant, faute de candidatures, Jean Paul Gonnet insiste sur la nécessité de préparer un renouvellement du CA pour les années à venir.
- Chaque membre du CA devra s'investir pour rechercher des membres qui pourraient apporter leur support à l'avenir.
- Il sera envisagé de coopter en 2020 des membres volontaires pour apporter leur concours au bon fonctionnement de notre association. Ce qui leur permettra de confirmer leur candidature en 2021 en toute connaissance de cause.

**c. Appel à candidatures**

**Il sera fait appel à candidature sur la convocation à l'assemblée générale.**

- Les quatre membres sortants se représentent, mais plus il y aura de candidats, plus les possibilités de renouvellement seront grandes

## 2. Questions diverses

**a. Organisation d'un CA élargi en juin 2020**

- Lors du CA et de la réunion des délégués du mardi 16 juin à Cholet, seront invité les anciens membres du CA et les anciens délégués.

**b. Mail de Port Bourgenay**

- Le délégué et son suppléant démissionnent parce qu'ils ont joué deux années de suite à St Sébastien. Dont acte.
- Il faudra que Port Bourgenay ait un nouveau délégué en 2020 pour continuer à participer.

**c. Journée de formation**

- Une journée de formation sera proposée à tous les délégués début février avec comme sujets principaux :
  - L'utilisation de l'outil d'inscription en ligne
  - La gestion des inscriptions et la préparation des départs
  - Le paramétrage des compétitions

**La réunion est levée à 13h20**

Le secrétaire Bruno Paessant

15 novembre 2019

**Ordre du jour**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**GOLF DE L'ILE d'OR LE 11 DECEMBRE 2019**

Rapport moral et d'activité sportive 2019.

Rapport financier 2019

Quitus au trésorier.

Présentation du budget prévisionnel 2020

Renouvellement du tiers sortant.

Bilan de l'activité sportive

Présentation des différentes compétitions 2020

Approbation des calendriers pour 2020  
(Match Play, Stableford. & Greensomes) adoptés lors du CA du 13/11/19

Questions diverses (1)

(1) Ne seront débattues que celles qui auront été adressées  
par mail au secrétaire, 8 jours avant l'AG.



## Compte rendu de l'assemblée générale 2019, qui s'est tenue au golf de L'ILE d'OR le mercredi 11 décembre.

Les 27 clubs adhérents sont représentés soit par leur délégué, soit par le suppléant. Tous les membres du Conseil d'Administration sont présents, ainsi que Michel Rault, membre d'honneur (Alain Chaudemanche est excusé)

Les délégués ou suppléants, ainsi que le membre d'honneur ont reçu leurs bulletins de vote pour le renouvellement du tiers sortant, conformément à l'article 11 des statuts de notre association, lors de l'émergence de la feuille de présence.

**La séance est ouverte à 10h30 par le Président Jean Paul GONNET**

### A. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Mesdames et Messieurs les membres d'Honneur, administrateurs et délégués, chers amis.

- C'est avec grand plaisir que je vous accueille, ce matin, au golf de l'île d'Or, siège social de notre Association, pour finir cette année 2019.  
Avant tout, bienvenue à celles et ceux qui sont venus aujourd'hui ici pour la première fois : les délégués suppléants, en premier lieu mais aussi les nouveaux délégués. Ces derniers, pour la plupart, sont venus avec leurs prédécesseurs, alors, dès maintenant, j'en profite pour dire à ceux qui nous ont déjà quittés ou vont le faire à la reprise de 2020, un grand merci en mon nom, au nom du Conseil d'Administration et enfin de tous les membres de notre Association.
- J'ai le plaisir également de saluer ici Michel RAULT, membre d'honneur et ancien Président. Je tiens également à excuser Alain CHAUDEMANCHE et René DELRIEU qui n'ont pas pu être parmi nous aujourd'hui. C'est bien agréable de constater qu'ils s'intéressent toujours à la vie de l'enfant qu'ils ont mis au monde. Nous ne l'oublions pas, merci encore.

#### **L'année 2019 s'est globalement bien déroulée.**

- Le calendrier est toujours aussi dense et serré.
- Hervé BICOT, notre trésorier, présentera son rapport financier et vous verrez que l'état de santé de nos finances est très satisfaisant. A ce propos, je remercie notre vérificateur aux comptes, Patrice LEZLA, qui est présent parmi nous aujourd'hui et qui interviendra après la présentation des comptes d'Hervé.

**En ce qui concerne la vie de notre association**, elle poursuit allègrement son chemin. Les effectifs continuent de progresser. Chaque année nous atteignons un chiffre record : 1525 adhérents (+ 4 % par rapport à l'an dernier).

- Hors match play la participation est à peu près la même que l'an passé (7 800 départs)
- Nous avons organisé en 2019 189 compétitions. 111 matches play, 59 stableford, 17 greensomes et 2 Trophée Michel Rault. Cela représente une moyenne, hors match play, d'une centaine de joueurs, ce qui n'est pas mal du tout.
- Le championnat de match-play s'est déroulé sur 111 rencontres. L'organisation a donné satisfaction, elle sera reconduite et les tableaux des divisions seront dévoilés tout à l'heure.
- Les greensomes ont toujours le même succès. 1 712 départs sur 17 rencontres, en progression sur l'année passée de près de 6 %.
- Le regroupement de compétitions sur les 9 trous a, je crois, été un succès. Nous maintiendrons cette organisation pour 2020.

- Fin mai, le Trophée Michel RAULT a connu son succès habituel, la participation s'est étoffée avec le Critérium qui connaît un beau succès.
- Enfin le championnat stableford s'est déroulé sans grosses difficultés.
  - Le calendrier a été respecté hormis la date tardive du tour 9 et le report de quelques compétitions liés à la "canicule" avant l'été. Si cela se reproduit en 2020, il faudra veiller à ce que les compétitions décalées puissent, si possible, se jouer avant l'été.
- Nous avons comme l'an passé, défini 3 zones composées de 9 clubs. L'objectif était de ne pas accroître les distances, cela n'est possible que si un club de l'Est intègre l'Ouest (l'an passé c'était Angers, cette année Avrillé)

### **Je dois vous dire que cela devient de plus en plus difficile de tout concilier pour organiser un planning stableford**

- Des distances pas trop longues
- 2 réceptions à domicile dans chaque club, souhait des clubs de ne pas toujours jouer les mêmes clubs, les clubs qui ne veulent pas jouer à tel endroit, limiter autant que faire se peut les compétitions sur 2 jours, et j'en passe...)
- Bruno va vous présenter le calendrier 2020 qui va rester dans la même logique que l'an passé. Il a encore des cheveux car il a dû s'y reprendre à je ne sais combien de fois.
- Je comprends bien que chaque délégué se doit de défendre les intérêts de ses adhérents et de son club et nous membres du Conseil d'Administration devons gérer le souci de l'intérêt général.

### **Je ne sais pas ce que nous ferons pour 2021 .**

- J'entends de ci de là des remarques sur les départs. (entre ceux qui veulent déjeuner, les covotages, les départs après 11 h)
- Ce n'est pas toujours simple pour le club qui reçoit de satisfaire toutes les demandes et d'organiser les départs pour ne pas finir trop tard.
- L'outil internet permet de recenser les souhaits des participants. Il sera amélioré. Je tiens à rappeler votre rôle de délégué ; il consiste à transmettre au club qui reçoit une liste des participants avec des propositions de départs le plus équilibré possible (cela ne reprendra pas forcément la liste exhaustive des demandes de vos joueurs)
- Ce n'est pas facile, je le sais, merci par avance.

### **Nous avons été sollicités par le club de Saint Sylvain d'Anjou pour rejoindre les Seniors Golfeurs des Pays de Loire.**

- Nous les avons intégrés uniquement dans le calendrier des stableford et greensome, sachant que dans l'état actuel des choses, il était difficile d'intégrer un 5ème 9 trous dans notre organisation regroupant 27 clubs.

### **Enfin, je tiens à remercier celles et ceux qui sont allés défendre nos couleurs régionales face à nos amis Bretons sur les golfs de l'Odet et de CORNOUAILLE.**

- Nous avons passé un bon moment en Bretagne : nous avons perdu ...
- Merci encore aux participants.
- Nous les attendons de pied ferme en 2020 chez nous sur les golfs de Nantes Vigneux et Savenay.

### **La saison s'est terminée cette année en Vendée.**

- Une bonne journée de golf, à Saint Jean de Monts et aux Fontenelles qui s'est achevée par la soirée festive et conviviale à SOULLANS. Un dîner de qualité, parfaitement réglé par l'équipe autour de Bruno PARESSANT, Marcel DUPIN, Jean Marc OBERLE et leurs équipes. Nous étions 214 à partager ce bon repas et ces bons moments.
- J'ai peut-être été trop rapide dans la remise des récompenses. Ceci dit les convives sont rentrés chez eux plus tôt !
- Bravo à tous, sans oublier nos partenaires Château Haut-Meyreau, La Route du Golf et Claude Gilbert qui ont généreusement participé aux récompenses. En 2020, nous nous retrouverons dans le Maine et Loire.

### Quelques infos générales pour l'année prochaine :

- Le choix est polos est arrêté, un joli rose pour tout le monde.
- Nous allons travailler à la recherche de nouveaux lots : à la demande quasi générale nous allons revenir pour les femmes aux fameuses bouteilles de vins.
- Nous organiserons en début d'année une réunion de délégués (nouveaux et anciens qui le souhaitent) pour les informer et former sur nos procédures.
- La rencontre du mois de juin des délégués et membres du Conseil d'Administration à CHOLET sera élargie auprès des anciens délégués et membres du CA, comme cela a été fait, il y a quelques années.

Pour conclure, j'aimerais vous dire une fois encore un grand merci pour votre implication et votre engagement, à vous tous, Délégués et membres du Conseil d'Administration. Vous êtes les vrais acteurs de notre succès. Nous sommes tous des bénévoles et nous cherchons avant tout le bien-être de nos membres sans aucune autre prétention. Cela n'est pas toujours simple, je le sais bien. Continuez, comme vous le faites au quotidien

Bonne fin d'année à vous tous, à vos familles et à vos proches, aux membres de vos clubs. Bon hiver et à l'année prochaine.

Je laisse maintenant à Hervé BICOT, notre trésorier, le soin de vous présenter les comptes 2019 et le budget prévisionnel 2020.

Je vous remercie de votre attention.  
Jean Paul GONNET

## B. RAPPORT FINANCIER

Le budget prévisionnel pour 2019 prévoyait un déficit de 830 €.  
Le résultat est de. 4524,18 €

Voyons plus en détail le résultat financier de l'année, arrêté au 30 novembre 2019

### 1 - RECETTES

- A la clôture de l'exercice les **recettes** s'élèvent à **108 991,45 €**

#### **COTISATIONS**

- Le nombre d'adhérents, en constante progression arrive à 1525 ? avec 272 nouveaux membres (1 207 en 2014, 1 255 en 2015, 1 305 en 2016 et 1 418 en 2017 et 1463 en 2018).
- 9 clubs voient leurs effectifs diminuer (4 dans la zone Est et 5 dans l'ensemble de la zone Ouest).
- Les cotisations représentent un montant de **61 000 €** soit 1 000 € de plus que la prévision.

#### **DROITS DE JEUX**

- Les droits de jeu s'établissent à **38 975.00 €**, moins 95 €.
- Le nombre de départs s'élève à 7 795 contre 7814 en 2018

#### **RECETTES DIVERSES**

- Les recettes diverses **196.45 €** représentent les intérêts du livret bleu et quelques ventes de polos supplémentaires.

#### **SOIREE DE GALA**

- 210 personnes payantes soit **8.820 €** contre 262 personnes en 2018.
- Baisse importante due certainement au lieu excentré.

**BRETAGNE PAYS DE LOIRE** (rencontre en Bretagne en 2019)

**RECETTES TOTALES : 108 991.45 €, contre 108 910 € en 2018.**

### 2 - DEPENSES

Les dépenses s'élèvent à **104 467.27 €** et ont diminuées de 560.47 €.

## **REUNION ANNUELLES**

- Réunions annuelles **3 638.90 €** qui comprend les frais de CA ,d' AG, réunions statutaires.
- La dépense en 2018 était de 3 724.20 €.

## **AUTRES FRAIS DE MISSIONS**

- Rubrique qui regroupe les différents frais de missions du CA. Cela concerne les déplacements pour l'achat des dotations : balles, vins, polos, restauration des réunions de délégués, (Vigneux, Cholet)
- Montant **1 514.61 €** pour 1 721.95 € en 2018

## **POTS DE L'AMITIE**

- **13 132.90 €** (12 222.10 € en 2018) hausse de 1 010.80 € avec 95 joueurs en moins dans l'ensemble des compétitions.

**GESTES : 1 019.75€.** pour 1 505.15 € en 2018.

## **COMMUNICATIONS**

- Abonnement internet, affranchissement, frais Crédit Mutuel à **426.33 €** contre 540.08 € en 2018

## **LOTS ET TROPHEES**

- **26 355 €**, pour 24.740.92 € en 2018 soit +6.52%. Pratiquement égal aux prévisions (26 000€).
- A signaler comme tous les ans l'aide de nos principaux sponsors: Haut Meyreau et la route du golf . Montant non chiffré.

**POLOS ET BALLEES : 42 715.20 €.** pour 42 323.98 €.en 2018 soit 0.92% en plus.

**FOURNITURES : 145.87 €** pour 152.47 € en 2018

## **SOIREE DE GALA**

- **13 624.45 €** : comprenant la location de la salle, le traiteur et les lots.et ce pour 210 participants. Pour rappel en 2018 16 201.44 € pour 262 convives.

**LOCATION BOX : 552 €** (46 € par mois)

**DONS ET CADEAUX : 37.91 € .**

**ASSURANCES : 1 304.35 € ;** en 2018 1 312.11 € .

**TOTAL DES DEPENSES : 104 467.27 € (105 025.74 € en 2018)**

- Au final, il y a un **excédent de 4 524.18 €.**

A la clôture de l'exercice 2019, nos disponibilités sont

1. Compte courant :	4 524.18 €
2. Livret bleu :	32 835.20 €
3. Soit un total de :	<b>37 359.38 €</b>

Il me reste à remercier tous les délégués pour leur implication dans la transmission des (bons) documents, ce qui facilite grandement le travail, et que 2020 soit une bonne année.

## **VERIFICATION DES COMPTES**

La parole est donnée à Patrice LEZLA, vérificateur des comptes. Il certifie que la gestion a été menée avec rigueur et que chaque dépense, contrôlée par prélèvement, fait l'objet d'un justificatif. Il a demandé au trésorier que pour chaque exercice les comptes soient désormais arrêtés au 30 novembre. Il confirme que les comptes présentés sont sincères et véritables.

## **QUITUS AU PRÉSIDENT ET AU TRÉSORIER**

L'assemblée à l'unanimité, donne quitus au Président pour son rapport moral et au trésorier pour son rapport financier

### Questions posées et remarques concernant le rapport financier :

- Est-il possible pour une meilleure lisibilité de séparer dans la ligne « soirée de gala » les lots et le montant de la soirée proprement dite.
- Les réserves semblent importantes, peut-on envisager :
  1. De donner une meilleure balle au départ des compétitions
    - Il est distribué 15000 balles par an, une augmentation de 0.5€ par balle représenterait donc 7500 € de dépenses supplémentaires ce qui n'est pas souhaitable.
  2. D'envisager une participation de l'association à l'inscription des équipes à la rencontre Bretagne/PDL
    - Pour un certain nombre de clubs, leurs AS participent déjà (environ 50%)
    - Le sujet sera toutefois abordé lors du prochain CA

### 3 - BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Le Trésorier présente alors le budget prévisionnel 2020, construit avec prudence

**Les cotisations 2020 restent à 40 euros comme en 2019 et les droits de jeu à 5 €.**

- Dépenses prévisionnelles : **115 680 €**
- Recettes prévisionnelles : **114 800 €**
- Résultat prévisionnel : **- 880 €**

## C. RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

Vient le moment de procéder à l'élection des membres du CA, pour remplacer le tiers sortant. Le secrétaire informe que les 4 membres sortants se représentent et qu'il n'y a pas eu d'autres candidature. Il est tout de même procédé au vote.

Le président fait remarquer que la moyenne d'âge des membres du CA est de 71 ans alors que celle des membres est de 69 ans.

- Il sera envisagé d'associer des délégués aux réunions de CA en 2020 pour qu'ils en assimilent le fonctionnement et puissent envisager une candidature en 2021.

## D. BILAN DE LA SAISON SPORTIVE 2019

Le secrétaire est alors invité à faire un bilan de la saison 2019 et à présenter les dispositions prises et validées en CA le 13 novembre pour la saison sportive 2020 (voir le CR du CA sur notre site).

La saison 2019 s'est déroulée dans de bonnes conditions sans autre incident que le décalage de trois compétitions en juin à cause de la canicule. Si de telles conditions se reproduisent en 2020, il faudra les anticiper et faire en sorte que les compétitions reportées puissent se jouer avant les vacances.

### Participation aux compétitions 2019

- Chiffres globaux (hors finales et trophée MR)

	2018	<b>2019</b>	
<b>Stableford</b>	5587	<b>5503</b>	- 84
<b>Trophées interzones</b>	252	<b>263</b>	+ 11
<b>Greensomes</b>	1616	<b>1712</b>	+ 96
<b>Total</b>	7455	7478	+ 23



La fréquentation est donc sensiblement identique à celle de 2018

*Le nombre de droits de jeu encaissés est légèrement inférieur, car ces chiffres, ci-dessus, prennent en compte les joueurs forfaités des compétitions qui n'ont pas payé de droits de jeu.*

• Compétitions stableford – participations par zone

Participation aux STABLEFORD 2019 : par tour et par zone													
Tours >	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Totaux 2019	Totaux 2018		
<b>OUEST (zones 1 et 2)</b>	91	130	141	95	87	97	100	119	42	902	988	] Zone 1 en baisse	
	66	88	134	127	84	82	173	92	105	951	1205		
		116	133	100	120	88	105	114	138	82	996	942	] Zone 2 en hausse
		107	113	146	143	110	112	153	106	115	1105	939	
<b>Total OUEST</b>	<b>380</b>	<b>464</b>	<b>521</b>	<b>485</b>	<b>369</b>	<b>396</b>	<b>540</b>	<b>455</b>	<b>344</b>	<b>3954</b>	<b>4074</b>		
<b>Moyenne OUEST</b>	95,0	116,0	130,3	121,3	92,3	99,0	135,0	113,8	86,0	109,8	113,2		
<b>EST (zone 3)</b>	88	88	44	102	63	61	81	113	81	721	733	] Zone 3 en hausse	
	106	106	101	80	83	84	95	79	94	828	780		
	<b>Total EST</b>	<b>194</b>	<b>194</b>	<b>145</b>	<b>182</b>	<b>146</b>	<b>145</b>	<b>176</b>	<b>192</b>	<b>175</b>	<b>1549</b>	<b>1513,0</b>	
	<b>Moyenne EST</b>	97,0	97,0	72,5	91,0	73,0	72,5	88,0	96,0	87,5	86,1	84,1	
<b>Total OUEST + EST</b>	<b>574</b>	<b>658</b>	<b>666</b>	<b>667</b>	<b>515</b>	<b>541</b>	<b>716</b>	<b>647</b>	<b>519</b>	<b>5503</b>	<b>5587</b>		
<b>Moyenne par tour</b>	95,7	109,7	111,0	111,2	85,8	90,2	119,3	107,8	86,5	101,9	103,5		

• Compétitions stableford – Inscrits par club

	Clubs	Total 9 tours	Joueurs domicile		Moyenne générale	Total extérieur	Moy ext	Inscrits	% inscrits tot	% inscrits ext
1	PORNIC	357	56	54	39,7	247	35,3	79	50,2%	44,7%
2	GUERANDE	349	57	52	38,8	240	34,3	87	44,6%	39,4%
3	LA BAULE	348	70	82	38,7	196	28,0	129	30,0%	21,7%
4	CHOLET	322	50	47	35,8	225	32,1	70	51,1%	45,9%
5	PORT BOURGENAY	280	53	56	31,1	171	24,4	77	40,4%	31,7%
6	NANTES ERDRE	267	34	42	29,7	191	27,3	66	44,9%	41,3%
7	AVRILLE	243	35	35	27,0	173	24,7	72	37,5%	34,3%

- *Point à noter : Port Bourgenay n'avais qu'un joueur à St Sébastien, tour 1*
- *Tour 9 : record de participation à St Sébastien avec 105 joueurs*
- *Participations les plus faibles (moins de 10 joueurs en moyenne par tour)*
  - *La Bretesche : 9,8, Alençon : 9,4, Carquefou : 8,6*

*Voir ci-joint le tableau global se trouve en fin de ce compte rendu*

• Compétition greensome

Participation aux GREENSOMES 2019 : par tour et par zone						2018		2019			
Tours >	1	2	3	Finale	Totaux et Moyennes	Totaux et Moyennes	Tour	Parcours de	Nb Equipes	TOTAL	
<b>OUEST</b>	184	194	180	V			1	Angers	43		
	112	46	76	V				Sablé	48		
	92		62	V				La Baule	92		
								Fontenelles	56		
<b>Total OUEST</b>	<b>388</b>	<b>240</b>	<b>318</b>	<b>V</b>	<b>946</b>	<b>922</b>		Cholet	46	285	
<b>Moyenne OUEST</b>	129,3	120,0	106,0	V	189,2	184,4	2	Le Croisic	97		
<b>EST</b>	92	192	134	V				St Sébastien	23		
	96	66	62	V				Alençon	33		
								Saumur	96	249	
	<b>Total EST</b>	<b>188</b>	<b>258</b>	<b>196</b>	<b>V</b>	<b>642</b>	<b>602</b>	3	Anjou	31	
<b>Moyenne EST</b>	94,0	129,0	98,0	V	160,5	150,5		Baugé	67		
<b>Total OUEST + EST</b>	<b>576</b>	<b>498</b>	<b>514</b>	<b>124</b>	<b>1712</b>	<b>1616</b>		Bretesche	90		
<b>Moyenne par tour</b>	115,2	99,6	102,8	0,0	124,0	114,1		Olonne	38		
								Vigneux	31	257	
								Finale >Ile d'Or >>>		62	56,9
								<b>TOTAL EQUIPES</b>		<b>853</b>	

*Les participations aux greensomes ont été supérieures à celles de 2018, à noter qu'au Croisic ils ont dû jouer sur 3 jours avec 194 participants sur un 9 trous.*

- Trophée Michel Rault

			2018		2019
<b>Trophée Michel Rault</b>	1er tour	Avrillé	30	Ntes Erdre	39
	2ème tour	St Jean Monts	26	Baugé	33
	<b>Total</b>		56		72
<b>Criterium Michel Rault</b>	1er tour	Avrillé	65	Ntes Erdre	39
	2ème tour	St Jean Monts	46	Baugé	43
	<b>Total</b>		111		82
<b>Total T+C</b>			167		154

Le trophée Michel Rault et son criterium continue à être apprécié de nos membres

- Les finales

Inscrits St Jean de Monts : 149 (44+105) cartes rendues 108 (11+99)

Inscrits Les Fontenilles : 110 (17+93) cartes rendues 90 (0+90)

## E. SAISON SPORTIVE 2020

### a. Calendrier annuel 2020

- Il prend en compte (tant que faire se peut) les dates des Trophées Seniors et des compétitions fédérales que vous retrouverez sur le calendrier annuel ci joint.
- Toute fois compte tenu du nombre de compétitions fédérales en septembre, il n'est pas possible de prendre en compte toutes les dates, le choix a donc été fait de maintenir des compétitions dans la semaine des championnats de France vétérans (9 au 11 sept), le nombre de clubs concernés étant moindre et le nombre de joueurs par équipe n'étant que de 4.
- Pour info, ci-dessous, les dates 2020 et les clubs des PDL recevant une compétition fédérale en 2020.

	<b>Cht France Vétérans</b>	<b>9-11 sept</b>
	Cht France Seniors	24-27 sept
<b>Le Mans 24h</b>	<b>Coupe de France dames</b>	<b>27-29 mars</b>
<b>La Baule</b>	Cht France M 1ère div - Gounouilhou	29 avril / 3 mai
<b>Carquefou</b>	Cht France M 4 <sup>ème</sup> div	30 avril / 3 mai
<b>Savenay</b>	Cht France Mid Am 4ème div	12-14 juin
<b>Sablé</b>	Grand Prix U14	16-17 mai
<b>St Jean de Monts</b>	Internationaux France Mid Am	18-20 sept
<b>Ile d'Or</b>	Cht France Seniors 2ème division	24-27 sept

### b. Affectations : Greensomes et autres rencontres

Nous tenons à jour un calendrier des compétitions autre que stableford attribuées aux 27 golf PDL, ce qui permet lors des attributions de l'année suivante de respecter une répartition équitable.  
(Fichier joint en fin de CR)

#### 1. Trophée Michel Rault et criterium

- Les deux tours auront lieu à Pornic le 28 mai et à Sargé le 9 juin

#### 2. Rencontre Bretagne/Pays de Loire

- Elle aura lieu les mardi 15 et mercredi 16 septembre à Nantes Vigneux et Savenay
- Greensomes et coupe des présidents : à Savenay
- Simples et remise des prix : à Nantes Vigneux

#### 3. Finales 2020

- Elles se dérouleront sur les golfs d'Angers, de Cholet et de Saumur
- Le choix de la salle où se déroulera la soirée de gala sera validé prochainement.

#### 4. Greensomes 2020

- Nous maintenons le principe des rencontres possibles sur 5 golfs pour les tours 1 et 3, un 6<sup>ème</sup> club entrainerait une faible participation dans l'un des 6 clubs retenus
- Le tour 2 comme en 2019 est réservé aux golf 9 trous
  - Le Croisic et Saumur joueront sur 2 jours (mercredi et jeudi) Alençon et St Sébastien sur une journée
  - Pour les rencontres sur deux jours il y aura attribution de lots et de points pour chaque jour.
  - Par contre une équipe ne pourra participer qu'à une journée
- Comme en 2019 les points de la finale 2019 seront augmentés (40 pts, 38, 37...), pour encourager toutes les équipes qualifiées à y participer.

Tour 1 : 7 mai à **ANJOU, SABLÉ, LE BRETESCHE, LES SABLES D'OLONNE, St JEAN DE MONTS**

Tour 2 : 19-20 mai les 9 trous : **ALENCON, LE CROISIC, St SÉBASTIEN, SAUMUR**

Tour 3 : 11 juin à **BAUGÉ, LAVAL, GUÉRANDE, NANTES ERDRE PORT BOURGENAY**

Finale : 25 juin à **LA DOMANGERE**

#### 5. Tableau des Match Play 2020

- Compte tenu du bon déroulement des rencontres 2019, la même formule est reconduite pour 2020
- Les minima d'index cumulés par division resteront les mêmes en 2020
  - Index mini de 95 et double maxi de 40 en 1<sup>ère</sup> division
  - Index mini de 110 et double maxi de 45 en 2<sup>ème</sup> division
  - Index mini de 125 et double maxi de 50 en 3<sup>ème</sup> division

*Nantes Erdre a demandé s'il était possible de ramener l'index mini de la 1<sup>ère</sup> division à 90*

*L'objectif des match play est de permettre au plus grand nombre de participer et non de favoriser les clubs ayant beaucoup de bas index, la somme d'index mini de 95 est donc maintenue pour 2020.*

- Le tirage au sort des rencontres est et ouest pour chaque division a été fait par le président lors de la réunion du CA du 13 novembre
- Vous trouverez ci-joint le tableau des rencontres 2020

**Nota :** *Les capitaines des équipes ont toute latitude de s'entendre entre eux pour apporter des modifications aux 1/8<sup>ème</sup> de finale*

- *Soit pour inverser l'ordre des rencontres A/R*
- *Soit pour choisir une autre date, à condition qu'elle ne soit pas postérieure à la première date des 1/4 de finale*

#### 6. Calendrier des rencontres stableford

- Les 3 zones sont maintenues comme en 2019
- Pour cela il fallait donc qu'un club de l'Est (zone 3) accepte de jouer en zone 1 ou 2 en 2020. Angers en 2018 et Avrillé en 2019 ont joué dans la zone est mais aucun club de l'est n'est vraiment volontaire pour aller jouer à l'ouest.
  - Finalement, après discussion, Avrillé a accepté de retourner dans une des zones ouest en 2020 ce qui a permis de maintenir les 3 zones
- Clubs associés en 2020

		2019				2020			
		Moy part. 2019		Moy part. 2019	Moy part. 2019		Moy part. 2019	Moy part. 2019	
Zone 1	Le Croisic	15,3	Saint Sébastien	18,7	Le Croisic	15,3	La Bretesche	9,8	
Zone 2	Carquefou	8,6	La Bretesche	9,8	Carquefou	8,6	Saint Sébastien	18,7	
Zone 3	Le Mans	18,2	Sablé	13,8	Alençon	9,4	Sablé	13,8	

- Les deux rencontres à St Sébastien se joueront en septembre pour que les clubs concernés aient les mêmes conditions de jeu.
- Une répartition a été faite pour assurer une modification de groupes en 2020 par rapport à 2019.
- Intégration de Saint Sylvain d'Anjou
  - Suite à la demande de Saint Sylvain d'Anjou il a été décidé d'intégrer leurs seniors répondant aux critères des SGPDLL en 2020.
  - Ils pourront participer aux compétitions greensome et stableford
  - Ils figureront au classement des clubs, mais n'accueilleront aucune rencontre.

### ***Ci-joint le calendrier SGPDLL des compétitions 2020***

## **7. Modifications du règlement en 2020**

### **a) Ce qui est maintenu**

- Les classements cumulés du championnat par équipes prendront en compte les 9 tours.
- Le classement par équipe se fera par zone (*à noter que le trophée Jean Bentz avait déjà été supprimé lors de l'AG 2018*)
- L'attribution des dotations par rencontre sera la même qu'en 2019
  - En Brut - 1<sup>er</sup> brut Messieurs, au 1<sup>er</sup> brut Dames et au 1<sup>er</sup> brut vétérans.
  - En net : au 1<sup>er</sup> net vétérans (Mixte : Messieurs ou Dames), et aux 3 premiers des 3 séries mixtes.
  - 1<sup>ère</sup> série de 0 à 15,4 - 2<sup>ème</sup> série de 15,5 à 19,4 - 3<sup>ème</sup> série de 19,5 à 28,4

### **b) Ce qui est modifié**

- Les joueurs ont la possibilité de jouer en dehors des rencontres qui concernent leur club, souvent quand il y a un décalage de rencontres.
- Les joueurs HZ participent à la remise des prix et sont récompensables au même titre que les autres participants.
- Jusqu'à maintenant le classement individuel cumulé stableford prenait en compte les 8 meilleurs résultats (y compris ceux HZ) donc permettait pour un joueur qui avait joué 11 fois de ne retenir que les 8 meilleurs résultats, qu'ils aient été obtenus dans les rencontres concernant son club ou HZ.
- *Pour 2020, compte tenu de l'iniquité de cette règle (tous les clubs n'ayant pas la possibilité de jouer HZ) il a été décidé de ne prendre en compte, pour le classement individuel cumulé stableford, que les résultats des 9 tours officiels du club du joueur et de retenir les 8 meilleurs (ou moins si le joueur a joué moins de 8 tours)*
- *Les joueurs HZ continueront à bénéficier de la remise des prix si leur classement le leur permet. Par contre ils devront impérativement être présents à la remise des prix pour en bénéficier.*

## **8. Proposition de modification des Trophées Interzones**

### **• SITUATION ACTUELLE**

**A. Un championnat Stableford sur 9 tours** et un vainqueur par zone

### **B. Trophées interzones**

1. Julaude : les premiers de chacune des 3 zones
2. Honneur : les deuxièmes et troisièmes de chacune des 3 zones
3. Promotion : Les quatrièmes et cinquièmes de chacune des 3 zones

Il n'y a donc que 15 clubs sur 27 de concernés par les trophées interzones

*A noter que le trophée Jean Bentz qui désignait le club champion des pays de Loire avait déjà été supprimé en 2018, mais a tout de même été remis en 2019 au club avec le meilleur nombre de points des 3 zones.*

## • PROPOSITIONS POUR 2020

**Le championnat Stableford sur 9 tours avec trois zones reste inchangé en 2020**, quelle que soit la proposition retenue : Un vainqueur par zone

*Il n'y a plus de trophée Jean Bentz pour le meilleur nombre de points des trois zones. La disparité des clubs et de leurs difficultés dans chaque zone ne permet pas de désigner un vainqueur global de façon équitable.*

### Modifications possibles des Trophées Interzones

#### A. Première proposition

1. **Trophée Jean Bentz (3 clubs)** : Désignation du club champion des SGPDLL
  - Les premiers de chacune des trois zones se rencontrent sur terrain neutre.
  - L'équipe première de cette rencontre recevra le trophée Jean Bentz.
2. **Trophée Julaude (6 clubs)**
  - Les deuxièmes et troisièmes de chacune des trois zones se rencontreront sur terrain neutre.
  - L'équipe première de la rencontre recevra le trophée Julaude
3. **Trophées Espoirs (18 clubs répartis sur 3 parcours)** – compétition ouvertes aux 18 clubs non concernés par les trophées Bentz et Julaude.
  - Désignation de trois parcours, un par zone.
  - Il y aura un trophée par zone
    - Trophée zone 1 ouvert aux joueurs des clubs des zones 2 et 3
    - Trophée zone 2 ouvert aux joueurs des clubs des zones 1 et 3
    - Trophée zone 3 ouvert aux joueurs des clubs des zones 1 et 2
  - Dans chaque zone on tirera au sort les clubs pour les répartir dans chacune des deux autres zones. (3 clubs de la zone 1 joueront en 2 et 3 joueront en 3 et idem pour les autres zones)

*Remarques : Les 3 clubs (1 par zone) qui recevront seront définis à l'avance. Compte tenu du nombre de clubs concernés les inscriptions devront être limitées à 108 joueurs par rencontre, soit 18 joueurs par club maxi (+ listes d'attente pour tenir compte de clubs avec faible participation) (108 joueurs c'est un maximum pour une compétition début octobre)*

#### B. Deuxième proposition

1. **Trophée Jean Bentz (3 clubs)** : Désignation du club champion des SGPDLL
  - Les premiers de chacune des trois zones se rencontrent sur terrain neutre.
  - L'équipe première de cette rencontre recevra le trophée Jean Bentz.
2. **Trophée Julaude (6 clubs)**
  - Les 2èmes et 3èmes de chacune des trois zones se rencontreront sur terrain neutre.
  - L'équipe première reçoit le Trophée Julaude
3. **Trophée Honneur (6 clubs)**
  - Les 4èmes et 5èmes de chacune des trois zones se rencontreront sur terrain neutre.

#### 4. Trophées Promotions I et II (12 clubs)

- Ces deux trophées se joueront sur deux parcours qui seront définis à l'avance.
- La répartition de clubs entre trophée Promotion I et trophée Promotion II se fera par tirage au sort. Certains clubs pourront donc jouer dans leur zone.

**C. Troisième proposition** : Statut quo et maintien de la formule 2019.

**L'assemblée est appelée à voter pour l'une de ces 3 propositions**

- Première proposition : 22 voix
- Deuxième proposition : 4 voix
- Troisième proposition : 1 voix

**La première proposition sera donc mise en application en 2020**

#### 9. Clubs qualifiés en 2020 pour la rencontre Bretagne Pays de Loire

- Les 5 premiers clubs de chaque zone en 2019 et le meilleur 6<sup>ème</sup> sont qualifiés
  - Zone 1 2019 : **AVRILLÉ, LA BAULE, ST JEAN DE MONTS, ST SÉBASTIEN, ILE D'OR**
  - Zone 2 2019 : **PORNIC, NANTES ERDRE, GUÉRANDE, CHOLET, LES FONTENELLES**
  - Zone 3 2019 : **SARGÉ, BAUGÉ, LAVAL, ANJOU, SAUMUR**
  - Meilleur 6<sup>ème</sup> : **SAVENAY**

En cas de désistements de clubs seraient qualifiés dans l'ordre : La DOMANGERE, SABLÉ, PORT BORGENAY

En tant que club recevant la rencontre :

- SAVENAY aura la possibilité d'inscrire une deuxième équipe (dans ce cas ce sont les scores de la meilleure équipe qui seront pris en compte)
- NANTES VIGNEUX non qualifié pourra inscrire une équipe.

***Avant de passer aux questions diverses, le Président proclame les résultats de l'élection des membres du CA :***

***Inscrits (Nb de voix) = 147 - Votants = 147 - Bulletin nul = 0 - Exprimés = 147***

***Les quatre candidats sont élus avec chacun 147 voix : Jean Paul GONNET, Sylviane LE ROY, Bruno PARESSANT, Michel PIERRE***

#### 9. Questions diverses

- Les questions diverses posées avant l'AG concernaient :
  - La prise en compte des compétitions fédérales dans le calendrier
  - La possibilité de ramener à 90 la somme d'index mini de la 1<sup>ère</sup> division pour les rencontres match-play
  - Le trophée Jean Bentz et les trophées interzones

***Il y a été répondu dans le cadre du déroulement de l'AG pour chaque point concerné.***

- ***Autre question : est-il possible d'envisager de garder les lots de tirage au sort pour les joueurs qui ont joué tôt.***
- ***La réponse est non, dans toutes les compétitions de clubs la règle est que seuls les présents à la remise des prix peuvent bénéficier du tirage au sort, elle restera appliquée pour les compétitions SGPDLL.***

## 10. Autres points

- **Prix des green-fees**

- Le secrétaire remercie ceux qui ont déjà communiqué le prix des green-fees 2020 et demande aux autres délégués de bien vouloir le faire rapidement.
- Le premier constat est positif, une majorité de clubs ont maintenu les prix de 2019

- **Inscriptions en lignes**

- 24 clubs sur 27 ont répondu au questionnaire sur l'utilisation de l'outil d'inscription en ligne, les réponses nous seront utiles pour y apporter des améliorations.
- Le président rappelle que l'objectif est que tous les clubs utilisent cet outil.
- *Une question est posée sur la possibilité d'ajouter une zone repas en particulier pour les 9 trous avec départs en shot-gun*
- *Même si techniquement c'est possible, il n'est pas souhaitable que l'outil soit utilisé pour autre chose que l'inscription des joueurs à la compétition.*

- **Formation des délégués**

- L'objectif de cette formation est d'harmoniser les connaissances de chacun et d'assurer une bonne gestion des compétitions.
- Deux journées de formation (au choix) seront proposées aux délégués fin janvier début février
- Elles concernent tout les délégués, nouveaux ou anciens qui le souhaitent pour se former ou mettre à jour de leurs connaissances.

**Le président remercie l'assemblée de son attention et invite le groupe à passer à table.**

**La séance est levée 13h00**

**Les membres du CA se réunissent ensuite pour élire le bureau et préciser le rôle de chaque membre.**

**Le 12 décembre 2019**

**Le secrétaire : Bruno Paessant**

Participation par tour et par club au championnat stableford 2019																	
Clubs	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total 9 tours	Moyenne générale	Total extérieur	Moy extér	Inscrits	% inscrits tot	% inscrits ext	
1	PORNIC	33	49	56	46	25	27	54	34	33	357	39,7	247	35,3	79	50,2%	44,7%
2	GUERANDE	32	57	39	44	21	52	40	31	33	349	38,8	240	34,3	87	44,6%	39,4%
3	LA BAULE	25	29	70	41	28	20	82	28	25	348	38,7	196	28,0	129	30,0%	21,7%
4	CHOLET	30	32	34	50	27	35	33	47	34	322	35,8	225	32,1	70	51,1%	45,9%
5	PORT BOURGENAY	1	53	30	27	29	56	34	39	11	280	31,1	171	24,4	77	40,4%	31,7%
6	NANTES ERDRE	35	20	29	25	42	29	30	31	26	267	29,7	191	27,3	66	44,9%	41,3%
7	AVRILLE	35	21	37	20	35	16	33	21	25	243	27,0	173	24,7	72	37,5%	34,3%
8	SARGE	28	34	28	18	16	27	36	19	24	230	25,6	160	22,9	47	54,4%	48,6%
9	BAUGE	31	35	19	24	12	13	36	25	22	217	24,1	146	20,9	52	46,4%	40,1%
10	LA DOMANGERE	32	24	27	14	39	22	23	25	11	217	24,1	146	20,9	56	43,1%	37,2%
11	ANGERS	18	15	14	51	20	1	24	52	18	213	23,7	110	15,7	87	27,2%	18,1%
12	SAVENAY	21	25	20	38	11	17	25	30	20	207	23,0	139	19,9	55	41,8%	36,1%
13	LAVAL	34	24	12	14	22	17	21	19	17	180	20,0	124	17,7	55	36,4%	32,2%
14	ILE d'OR	18	14	32	24	12	13	28	18	20	179	19,9	124	17,7	48	41,4%	36,9%
15	ST SEBASTIEN	22	21	25	11	15	13	20	18	23	168	18,7	123	17,6	55	33,9%	31,9%
16	LE MANS	19	21	21	6	4	33	20	10	30	164	18,2	101	14,4	52	35,0%	27,7%
17	ST JEAN de MONTS	12	19	20	27	5	16	19	30	12	160	17,8	103	14,7	49	36,3%	30,0%
18	LES FONTENELLES	14	16	24	20	12	9	26	19	16	156	17,3	106	15,1	43	40,3%	35,2%
19	ANJOU	30	15	8	15	27	10	14	15	20	154	17,1	97	13,9	42	40,7%	33,0%
20	SAUMUR	15	19	7	29	12	18	7	28	18	153	17,0	96	13,7	39	43,6%	35,2%
21	NANTES VIGNEUX	15	11	29	29	5	7	16	30	10	152	16,9	93	13,3	67	25,2%	19,8%
22	Les SABLES d'OLONNE	15	34	12	12	13	28	12	11	3	140	15,6	78	11,1	48	32,4%	23,2%
23	LE CROISIC	13	16	17	11	20	9	19	15	18	138	15,3	100	14,3	36	42,6%	39,7%
24	SABLE	10	21	17	11	12	6	13	13	21	124	13,8	86	12,3	30	45,9%	41,0%
25	LA BRETESCHE	8	6	9	10	7	17	7	13	11	88	9,8	60	8,6	27	36,2%	31,7%
26	ALENCON	7	9	17	2	9	20	5	11	5	85	9,4	48	6,9	35	27,0%	19,6%
27	CARQUEFOU	3	15	8	10	4	8	5	13	11	77	8,6	51	7,3	22	38,9%	33,1%
	HZ	18	3	5	38	28	3	34	6		135						
		574	658	666	667	512	542	716	651	517	5503		3534		1525		

\* inscrits au 28-05-2019

Affectation des greensomes et autres finales												de 2010 à 2020
	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	nb J.
Alençon	GS2	GS(1j)	GS	GS	GS + F	GS						7
Angers	Finale	GS + TIZ		GS + TEO	GS		GS	GS		Finale GS		9
Anjou	GS1	GS + FMP		GS		F	finale GS		B/PL	GS	F	9
Avrillé			GS + TMR	Fmp		GS + F + (TMR)	TEO	GS	B/PL	GS	F	11
Baugé	GS3	TMR + GS	B/PL	GS	GS	F	GS	GS		GS		11
Carquefou		TIZ	TIZ	GS + TEO	Fmp + TMR	GS + Fmp	B/PL	GS	F			12
Cholet	Finale	GS	GS + TIZ		GS + TEO	TEO	GS + Fmp + (TMR)		GS		GS	12
Guérande	GS1		GS + F	GS	GS	GS						6
Ile d'Or		Finale GS	Fmp + TIZ	GS	TEO	GS + TEO	B/PL		GS		Finale GS	11
La Baule		GS		GS			GS	F	GS	GS	B/PL	8
La Bretesche	GS3	GS	F	GS	GS	GS		F		GS		8
La Domangère	Finale GS			GS + TEO		GS	F	GS	Finale GS			7
Laval	GS1		GS		Finale GS		GS	GS	GS		GS	7
Le Croisic	GS2	GS(2j)	GS + F	GS	GS	GS						7
Le Mans			GS	TMR	F	GS		GS	GS	GS + F		8
Les Fontenelles		F	GS	Finale GS			GS	GS		GS		6
Les Sables d'Olonne	GS1	GS		GS	GS		GS + F	GS				7
Nantes Erdre	GS3	TMR	GS	F		Finale GS		GS	GS + F		GS	9
Nantes Vigneux	B/PL	GS + TIZ		F	GS	TEO + (TMR)	GS + TEO	Finale GS	F		GS	13
Pornic	TMR		GS		GS B/PL	GS		GS	GS	GS	GS	8
Port Bourgenay	GS3		GS		GS		GS + F		GS	GS		7
Sablé	GS3	GS	B/PL		GS + TEO + TMR		GS		GS	F	GS	11
Sargé	TMR		Finale GS		GS + F		GS	GS	GS	F	GS	9
Saumur	Finale + GS2	GS(2j)	GS	GS	GS	GS						6
St Jean de Monts	GS1	F	TMR	GS	B/PL	GS			GS		GS	9
St Sébastien	GS2	GS(1j)	GS	F + GS								5
Savenay	B/PL		GS	TMR	GS			GS	F	GS	GS	9
Bretagne/PDLL	Savenay Vigneux	Cornouaille Ode†	Sablé & Baugé	Ajoncs d'Or & St Samson	St J. de Monts & Pornic	Cicé Blossac & Freslonnière	Carquefou & Ile d'Or	Val Queven & Ploemeur	Anjou & Avrillé	Abers & Brest Iroise	La Baule (rouge & bleu)	





## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019

Fonction	
<b>Président</b>	<b>GONNET Jean Paul</b>
<b>Secrétaire</b>	<b>PARESSANT Bruno</b>
<b>Trésorier</b>	<b>BICOT Hervé</b>
<b>Premier Vice-président</b>	<b>LE ROY Sylviane</b>
<b>Deuxième Vice-président</b>	<b>SOUL Daniel</b>
<b>Trésorier adjoint</b>	<b>PASQUIER Nicole</b>
<b>1er Secrétaire adjoint</b>	<b>BALAGUER Patrick</b>
<b>2ème Secrétaire adjoint</b>	<b>HAMONEAU Jean Claude</b>
<b>Responsable Informatique &amp; Résultats</b>	<b>SEVIN Michel</b>
<b>Webmaster Site internet &amp; résultats</b>	<b>PIERRE Michel</b>
<b>Chargé des relations avec le golf au féminin</b>	<b>PINTIAUX Eric</b>
<b>Membre</b>	<b>VAN DEN BROUCKE Françoise</b>

**Membres d'Honneur :** **Jean Pierre BARRAUD** (ancien président)  
**Michel RAULT** (ancien président)  
**René DELRIEU** (ancien secrétaire)  
**Daniel VITEUR** (ancien trésorier)  
**Alain CHAUDEMANCHE** (ancien président)



# SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

## STATUTS

Modifiés en A.G. Ex le 12 / 12 / 2007

### **ART. 1 : Constitution et dénomination**

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, issus d'un groupement de golfeurs seniors, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre:

**SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE.**

### **ART. 2 : But de l'association**

Cette association a pour but : L'organisation de rencontres sportives entre les golfeurs seniors et vétérans de la région des Pays de la Loire. Ceci dans un but d'échange entre clubs, de convivialité, de pratique sportive et par la même, le maintien de la santé physique et morale des adhérents.

### **ART. 3 : Siège social**

Le siège social est fixé au club-house du golf de Nantes Ile d'Or, sur la commune du Cellier, en Loire Atlantique, avec pour adresse postale : BP 10 49270 La Varenne.

Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration, la ratification par l'assemblée générale sera nécessaire.

### **ART. 4 : Composition**

L'association se compose de:

- a) membres d'honneur (anciens membres ou personnes ayant rendu des services signalés à l'association).
- b) membres actifs ou adhérents.
- c) membres bienfaiteurs, (membres qui soutiennent financièrement l'association).

### **ART. 5 : Admission**

Pour faire partie de l'association il faut :

**Adhérer aux présents statuts et s'acquitter de la cotisation** dont le montant est fixé en AG

**Etre licencié de la Fédération Française de Golf** comme membre senior ou vétéran.

**Avoir un niveau de jeu suffisant**, l'index maximum autorisé étant fixé en assemblée générale.

**Etre membre abonné cotisant à l'année, d'un golf des Pays de la Loire**, à la condition que ce golf, ait un délégué pour le représenter et pour organiser les compétitions.

## **ART. 6 : Radiation**

La qualité de membre se perd par :

- a) la démission,
- b) le décès,
- c) la non-représentation par un délégué du golf dont il est membre,
- d) la radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave.

## **ART. 7 : Affiliation**

L'association, quoique non affiliée à la Fédération Française de golf et à ses comités régionaux et départementaux, se conforme lors de l'organisation de ses compétitions, aux règlements sportifs en vigueur dans cette Fédération.

## **ART. 8 : Ressources**

Les ressources de l'association se composent :

- 1) des cotisations;
- 2) des subventions éventuelles;
- 3) de la vente de produits, de services ou de prestations fournis par l'association, à ses membres;
- 4) de la perception de droits de jeu lors des compétitions.

## **ART. 9 : Conseil d'administration**

L'association est dirigée par un président et un conseil d'administration, formant un comité de 3 à 12 membres. Les membres sont élus pour 3 années, sont renouvelables par tiers, et rééligibles.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret:

Un président, un secrétaire, un trésorier, un ou plusieurs vice-présidents et si besoin est un trésorier adjoint et un secrétaire adjoint

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement du président ou de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

## **ART. 10 : Réunion du conseil d'administration**

Le conseil d'administration se réunit une fois au moins tous les six mois, sur convocation du président, ou sur la demande du quart de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix, en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Tout membre du comité qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives pourra être considéré comme démissionnaire.

## **ART. 11 : Assemblée générale ordinaire**

L'assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an. Sont convoqués à cette assemblée générale : Le président, les membres du bureau, les membres d'honneur, un délégué par golf, désigné par les adhérents de chaque golf.

Quinze jours au moins avant la date fixée, ces membres sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le président, assisté des membres du comité, préside l'assemblée générale et expose la situation morale de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à

l'approbation de l'assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, à l'élection du tiers sortant (fixé lors des 2 premières années par tirages au sort), et si le cas se présente, au renouvellement partiel ou complet en cas de démission du président ou des membres du conseil d'administration, et ceci au scrutin secret.

Ne devront être traitées lors de l'assemblée générale que les questions transmises au secrétaire 8 jours avant l'A.G.

**Droits de vote :**

Membres d'honneur: 1 droit de vote;

Chaque golf dispose à travers son délégué de : 1 droit de vote;

De plus, chaque délégué dispose, à partir de 4 membres cotisants dans son golf, de droits de vote supplémentaires, en fonction du nombre de membres cotisants.

De 4 à 10 membres 1 droit de vote supplémentaire

De 11 à 20 membres 2 droits de vote supplémentaires

De 21 à 35 membres 3 droits de vote supplémentaires

De 36 à 50 membres 4 droits de vote supplémentaires

De 51 à xx membres 5 droits de vote supplémentaires.

**ART. 12 : Assemblée générale extraordinaire**

Si besoin est, ou sur la demande d'une moitié de ces membres (délégués des golfs), le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire.

Les conditions de convocation sont identiques à l'assemblée générale ordinaire.

L'ordre du jour est la modification des statuts ou la dissolution. Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.

**ART 13 : Règlement Intérieur**

Un Règlement intérieur peut être établi par le conseil d'administration qui le fait alors approuver par l'assemblée générale. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points qui ont trait à l'administration interne de l'association.

**ART. 14 : Dissolution**

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers des membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

**Le président**

**Michel RAULT**

**Le secrétaire**



**René DELRIEU**



# Règlement intérieur

Conformément à l'article 13 de nos statuts, le conseil d'administration a rédigé puis adopté à l'unanimité lors de sa réunion du 21 novembre 2007 le présent règlement intérieur

## **Article 1 : Précision sur la qualité de membres.**

a) **Sont membres actifs**, les golfeurs remplissant les conditions statutaires, dont **l'index est au moins égal ou inférieur à 28,4** et les golfeurs adhérant sans interruption à notre association qui ont vu par l'usure du temps, leur index dépasser cette limite. Pour ces membres l'index pris en compte lors de l'élaboration des compétitions sera 28,4

**Les membres actifs sont les seuls autorisés à disputer nos compétitions et à participer aux divers classements.**

b) **Sont membres bienfaiteurs**, les personnes rendant des services notoires à notre association (dons, sponsoring) et de ce fait ne payent pas de cotisation. Font aussi partie de cette catégorie les adhérents qui payent leur cotisation sans remplir les conditions pour être membres actifs ou qui souhaitent tout simplement être des nôtres.

Les membres bienfaiteurs participent aux événements festifs et éventuellement sur invitation à certaines compétitions.

c) Les statuts définissent parfaitement **les membres d'honneur**.

Toutes ces catégories reçoivent en retour une chemisette logotée.

d) **Les Membres du Conseil d'Administration** élus en assemblée générale, les délégués élus ou cooptés au sein de leur golf, doivent être membres actifs bénévoles et en conséquence n'avoir aucun rapport d'intérêt ou professionnel, avec un des golfs des Pays de la Loire.

## **Article 2 : Inscription dans une équipe.**

La licence FFG, quoique obligatoire accompagnée de son certificat médical, n'est pas le critère retenu pour indiquer l'appartenance à une équipe.

Celle-ci est définie par **l'adhésion et cotisation auprès du délégué du golf des Pays de la Loire où l'abonnement à l'année est en cours**. En cas d'abonnements multiples le choix de l'équipe (une seule) est libre.

**Les délégués sont responsables de la conformité de leur recrutement.** La confiance est de mise et accordée d'emblée à ces derniers. Toutefois en cas de fraudes ou manquements avérés, l'exclusion du délégué et des membres en cause, pourrait-être prononcée.

## **Article 3 : Forfaits non signalés.**

Les golfeurs qui se sont inscrits pour disputer une de nos compétitions doivent impérativement **signaler le plus tôt possible leur forfait. Tout manquement à ce minimum de courtoisie sera sanctionné.** .../...

Le délégué organisateur signalera par courriel à tous ses collègues et aux membres du CA, la liste des forfaits non signalés. Charge aux délégués de refuser l'inscription des fautifs à la compétition suivante. **Les récidivistes notoires, pourront être exclus** de notre association en application de l'article 6 de nos statuts.

## **Article 4 : Comportement des membres lors des compétitions.**

Le but principal de notre association étant la convivialité, celle-ci doit être prioritairement de mise. Chaque organisateur se doit de réserver le meilleur accueil à nos membres.

En contrepartie ces derniers par leur attitude leur comportement et leur sportivité doivent créer une ambiance chaleureuse et amicale.

#### **Article 5 : Remise des prix.**

Les prix, en fin de compétition, ne seront remis qu'aux golfeurs présents, à deux exceptions près :

- les compétiteurs lauréats des rencontres sur les parcours 9 trous, non présents recevront leurs lots par l'intermédiaire d'un représentant de leur club.
- Les compétiteurs lauréats sur les parcours 18 trous, ayant commencé la compétition **avant 11h00**, non présents, recevront leurs lots par l'intermédiaire d'un représentant de leur club.

Dans ces deux cas **si aucun représentant du club n'est présent**, les lots seront remis dans l'ordre du classement, aux golfeurs présents.

Les prix non cumulables sont attribués dans l'ordre suivant :

*1<sup>er</sup> brut Homme, 1<sup>er</sup> brut Dame, 1<sup>er</sup> brut vétéran (mixte), 1<sup>er</sup> net senior 2 (mixte),  
1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> nets des 3 séries (mixtes).*

Dans le but d'agrémenter le classement par équipe du jour, un lot sera remis à l'équipe classée première des rencontres en stableford.

Lors de la soirée de gala les prix individuels, non cumulables, dans l'ordre : brut, net vétrans, nets des 3 séries et net dames sont remis aux lauréats ou à leurs représentants.

#### **Article 6 : Droits de vote.**

Lors des assemblées générales **ne seront autorisés à voter** pour les décisions concernant le fonctionnement interne, **que les délégués et les membres d'honneur**. Le vote s'effectuera en premier lieu à main levée. Si le résultat acquis par ce mode n'est pas franc et massif, il sera procédé à un vote tenant compte des droits de vote de chaque club, représentant mieux la réalité des effectifs. En cas d'égalité après cette procédure, la voix du président quoique non électeur sera prépondérante. Les décisions prises en AG pourront être après étude de faisabilité, entérinées par le conseil d'administration.

#### **Article 7 : Qualification pour la rencontre Bretagne/Pays de Loire.**

Le Classement annuel et définitif du championnat Stableford en Est et en Ouest, déterminera pour cette rencontre, les clubs qualifiés pour la saison suivante.

Rédigé et approuvé le : 21 Novembre 2007

**Modifié, complété et approuvé en AG le 08 décembre 2010**

Le secrétaire  
René Delrieu

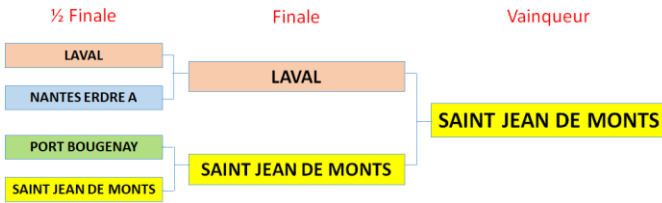
Le président  
Michel Rault

# PALMARES 2019

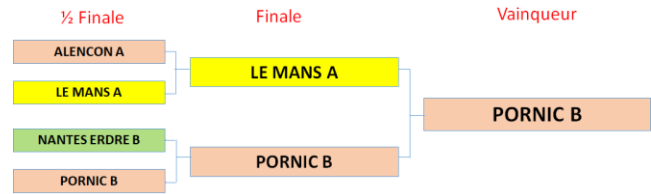
## CHAMPIONNAT MATCH PLAY



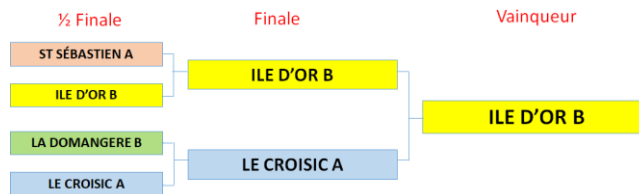
### MATCH-PLAY 1<sup>ère</sup> DIVISION



### MATCH-PLAY 2<sup>ème</sup> DIVISION



### MATCH-PLAY 3<sup>ème</sup> DIVISION



### CHAMPIONNAT STABLEFORD INDIVIDUEL

#### BRUT GÉNÉRAL

1	HELIAS Bertrand	AVRILLE	226
2	STOLARSKI Richard	NANTES ERDRE	223
3	WHITE Terence	LAVAL	218
4	GOSSET Patrick	BAUGE	212



### CHAMPIONNAT STABLEFORD INDIVIDUEL

#### NET VETERANS

Classement 2019      Récompensés 2019

1	1	DAUMAS Gérard	PORNIC	278	
2		GRUAU Bernard	PORNIC	278	1er net S3
3		LE COUR GRANDMAISON Come	PORT-BOURGENAY	271	1er net S2
4	2	GINGUENE Yannick	PORNIC	271	
5		MARY Richard	GUERANDE	270	2ème net S3
6		STOLARSKI Richard	NANTES ERDRE	270	2ème brut G
7	3	BALAGUER Patrick	LES FONTENELLES	269	
8		BONNET Guy	CHOLET	268	3ème net S1
9	4	DAVIES David	LES FONTENELLES	267	

#### NET DAMES

1	BONY Mauricette	LA DOMANGERE	259
2	RABIER Sylviane	GUERANDE	259
3	VAN DEN BROUCKE Françoise	SABLES D'OLONNE	258
4	BIDEAU Brigitte	SAVENAY	254

#### NET 1<sup>ère</sup> SÉRIE

Classement 2019      Récompensés 2019

1	1	GRUAU Bernard	PORNIC	278	
2	2	PORCHET Philippe	GUERANDE	274	
3		GINGUENE Yannick	PORNIC	271	2ème net V
4		STOLARSKI Richard	NANTES ERDRE	270	2ème brut G
5		BALAGUER Patrick	LES FONTENELLES	269	3ème net V
6	3	BONNET Guy	CHOLET	268	
7		DAVIES David	LES FONTENELLES	267	4ème net V
8	4	BERTHEMET Pascal	CARQUEFOU	266	

#### NET 2<sup>ème</sup> SÉRIE

Classement 2019      Récompensés 2019

1		DAUMAS Gérard	PORNIC	278	1er net V
2	1	LE COUR GRANDMAISON C	PORT-BOURGENAY	271	
3	2	BESSE Yann	SABLES D'OLONNE	266	
4	3	OLIVIER Gérard	GUERANDE	258	
5		VAN DEN BROUCKE Françoise	SABLES D'OLONNE	258	3ème net D
6	4	BESNARD Jacques	PORNIC	257	

#### NET 3<sup>ème</sup> SÉRIE

1	KUSION Thierry	PORNIC	285
2	MARY Richard	GUERANDE	270
3	FREREJOUAND Loïc	PORNIC	265
4	BAGAULT Bernard	AVRILLE	261



# GREENSOMES

## RÉSULTATS NETS – TROPHÉE Jean Pierre BARRAUD

2 tours Finale Total

1	DEREMAUX Pascale/DEREMAUX Pierre	ANGERS	35	35	70
2	DOUILLARD Bernard/DEMY Philippe	NANTES ERDRE	30	36	66
3	LE PREVOST DIDIER/LE GAL CHANTAL	NANTES VIGNEUX	28	37	65
4	REUZE Ludovic/POISSON Marie	LAVAL	31	33	64

## RÉSULTATS BRUTS

2 tours Finale Total

1	DELABAUDINIÈRE Claude / RIHANI Habib	PORT-BOURGENAY / LES SABLES D'OLONNE	40	38	78	
2	NOEL Luc / GARNIER Patrick	SAVENAY	40	36	76	
3	DOUILLARD Bernard / DEMY Philippe	NANTES ERDRE	35	40	75	2ème net
4	LACOMBE Jean Louis / JUIN Joël	SAUMUR	37	37	74	
5	BERTHEMET Pascal / BONENFANT Dominique	CARQUEFOU	38	32	70	



## TROPHÉE & CRITERIUM MICHEL RAULT

### TROPHÉE MICHEL RAULT

1er Brut mixte	Daniel LE GALLOU	Nantes Erdre	73	82	155
----------------	------------------	--------------	----	----	-----

### CRITERIUM MICHEL RAULT

1er Net mixte	Jean Luc GAULON	Port Bourgenay	40	29	69
---------------	-----------------	----------------	----	----	----

1ère dame	Josiane DRAPET	Avrillé	36	37	73
-----------	----------------	---------	----	----	----



## CHAMPIONNAT STABLEFORD PAR EQUIPES

### ZONE 1

1	AVRILLE	1505
2	LA BAULE	1445

### ZONE 3

1	SARGE	1490
2	BAUGE	1461

### ZONE 2

1	PORNIC	1549	→ TROPHÉE JEAN BENTZ
2	NANTES ERDRE	1534	



## RENCONTRES INTER-ZONES

### TROPHÉE JULAUDE

1er	AVRILLÉ
-----	---------

### POULE HONNEUR

1er	NANTES ERDRE
-----	--------------

### POULE PROMOTION

1er	CHOLET
-----	--------





## PRIX DES GREEN-FEES 2020

Golfs	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017		2018		2019		2020		Evolution 2020/ 2019 avril oct
	avril oct	avril oct	avril oct	avril oct	avril oct	avril oct	avril oct	MP	avril oct	MP	avril oct	MP	Autres avril oct	MP	Autres avril oct	
<b>Alençon</b>	20	21	21	22	22	22	22	22	22	22	22	25	25	25	25	0,0%
<b>Angers St J.M.</b>	26	27	28	29	30	30	30	33	33	30	33	30	33	30	33	0,0%
<b>Anjou golf</b>	26	28	28	29	30	30	30	26	33	26	33	26	33	26	33	0,0%
<b>Avrillé</b>	28	29	29	29	30	31	31	27	32	29	33	29	34	30	34	0,0%
<b>Baugé</b>	28	29	29	30	30	31	32	27	32	28	32	27	32	28	33	3,1%
<b>Carquefou</b>	27	27	29	29	30	30	35	30	35	32	37	35	35	39	39	11,4%
<b>Cholet</b>	26	27	28	28	28	30	31	32	32	32	32	33	33	33	33	0,0%
<b>Guérande</b>	26	27	28	29	29	29	30	27	33	27	33	28	34	28	35	2,9%
<b>l'île d'Or</b>	30	30	30	30	30	32	33	33	33	33	33	34	34	35	35	2,9%
<b>La Baule</b>	31	32	33	33	34	36	37	38	38	38	39	40	40	35	41	2,5%
<b>La Bretesche</b>	31	32	33	33	34	34	34	35	35	36	36	37	37	30	37	0,0%
<b>La Domangère</b>	29	30	31,5	32	33	34	35	36	36	36	36	36,6	36,6	25	37	0,0%
<b>Laval</b>	26	26	27	29	30	30	32	29	32	29	32	29	32	30	34	6,3%
<b>Le Croisic</b>	26	26	28,5	28,5	29	29	30	31	31	30	30	30	30	31	31	3,3%
<b>Le Mans</b>	26	27	28	29	31	32	32	33	33	33	33	34	34	34	34	0,0%
<b>Les Fontenelles</b>	29	30	31,5	32	33	34	35	36	36	36	36	36,6	36,6	37	37	1,1%
<b>Les Sables d'Olonne</b>	x	x	30	30	30	32	32	32	33	30	33	30	33	31	34	3,0%
<b>Nantes Erdre</b>	28	30	31,5	32	33	34	35	36	36	36	36	36,6	36,6	36,6	36,6	0,0%
<b>Nantes Vigneux</b>	31	31	31	31	31	33	34	35	35	36	36	38	38	38	38	0,0%
<b>Pornic</b>	29	30	31,5	32	33	34	35	36	36	36	36	36,6	36,6	37	37	1,1%
<b>Port Bourgenay</b>	29	30	31,5	32	33	34	35	36	36	36	36	36,6	36,6	25	37	1,1%
<b>Sablé</b>	30	30	30	31	30	31	31	32	32	32	32	33	33	33	33	0,0%
<b>Saint Jean Monts</b>	28	29	30	32	34	35	36	37	37	38	38	39	39	39	39	0,0%
<b>Saint Sébastien</b>	x	x	x	x	x	x	x	x	x	22	22	22	22	22	22	0,0%
<b>Sargé</b>	26	27	27	29	30	30	30	26	32	27	33	27	33	27	34	3,0%
<b>Saumur</b>	21	21	22	23	23	24	24	25	25	25	25	25	25	26	26	4,0%
<b>Savenay</b>	29	30	31,5	32	33	34	35	36	36	36	36	36,6	36,6	37	37	1,1%

# REGLEMENT des Match-play pour la saison 2020

## Dispositions générales

- Chaque club peut engager une ou deux équipes dans la compétition.
- Les 3 divisions sont composées de 16 clubs.
- Dans chaque division sont maintenues 2 zones (Est et Ouest) comprenant chacune 8 clubs
- Dans chaque zone les 8 clubs se rencontrent 2 par 2 en **8èmes de finales (match aller/retour) qualificatifs pour les ¼ de finale**,
- **Les ¼ de finales et les ½ finales se jouent également en matchs Aller et Retour.**
- **Les finales des 3 divisions se disputent sur une seule rencontre sur parcours neutre.**
- Les matchs se jouent sur 18 trous (**voire 16 trous minimum si certains trous sont injouables**) sans interruption.
- En cas d'égalité à la fin du match, les joueurs continuent la partie jusqu'à la mort subite (donc pas d'égalité entre joueurs). Chaque camp gagnant apporte 1 point à son équipe.
- **Tout match interrompu pour motif d'intempéries ou autre sera rejoué dans sa totalité.**
- **Les VOITURETTES NE SONT PAS AUTORISEES pour disputer un match-play.**

## 1 - Montées ou descentes de division :

- Les gagnants des ¼ de finales en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> division montent dans la division supérieure.
- Les perdants des 1/8èmes de finales en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> divisions jouent des matchs de barrages aller et retour, aux mêmes dates que les ¼ de finales. Les perdants de ces matchs de barrages descendent en division inférieure. Si l'équipe A descend dans la même division que l'équipe B il n'y a pas de rétrogradation ni de suppression de l'équipe B.
- **S'il y a présence des équipes A et B dans la même division du fait des montées ou des descentes, elles ne seront pas opposées dès les 8èmes de finales** mais ensuite, en fonction des résultats, elles peuvent l'être aux tours suivants.

## 2 - Composition des équipes

- Dans chaque division : 6 simples et 1 double en greensome (soit 8 joueurs).
- **Lorsque les effectifs disponibles pour jouer les MP sont insuffisants pour constituer les 2 équipes A et B, c'est l'équipe B qui est forfait pour le match à venir.**
- **Sur un même tour, l'index cumulé de l'équipe A doit être inférieur à celui de l'équipe B.**
- Le délégué de chaque club pourra faire jouer autant de joueurs ou joueuses qu'il le souhaite avec un index inférieur à 10 dans la mesure où le total d'index minimum est respecté.

### **Total minimum des index cumulés des 8 joueurs**

- Première division : égal ou supérieur à **95**
- Deuxième division : égal ou supérieur à **110**
- Troisième division : égal ou supérieur à **125**

*Pour le calcul des index minimum cumulé ci-dessus, le double ne sera pris en compte que pour 40pts maximum pour la 1<sup>ère</sup> div., 45pts maximum pour la 2<sup>ème</sup> div., et pour 50pts maximum pour la 3<sup>ème</sup> div. quels que soient les index des 2 joueurs qui le compose.*

## Index à prendre en compte

Les index à prendre en compte seront ceux de la veille de la première rencontre et ils ne varieront pas durant tout le championnat MP.

(Soit le lundi 16 mars pour la majorité des équipes ou le mercredi 11 pour les équipes qui auront avancé leur première rencontre au jeudi 12 mars.)

### **Règlement spécifique pour les clubs les clubs ayant 2 équipes,**

- Pour les clubs ayant deux équipes engagées, le délégué pourra faire jouer ses joueurs ou joueuses dans l'équipe de son choix (par exemple, si un joueur a fait partie de l'équipe jouant en 3<sup>ème</sup> division il pourra être intégré la fois suivante dans l'équipe jouant en 1<sup>ère</sup> division et inversement).
- **Toutefois un joueur ne peut être aligné dans les 2 équipes (A et B), pour un même tour de compétition (le match aller et le match retour sont des tours différents)**
  - Si les dates des rencontres des équipes A et B (en accord avec les deux capitaines) sont inversées (par rapport au tableau officiel), la première rencontre sera considérée comme le match aller et la deuxième comme le match retour.
- **Le non-respect de cette règle entraîne la disqualification de toute l'équipe**

### **3 - Lieux des rencontres.**

- Pour la première phase (1/8<sup>ème</sup>, ¼ de finale et ½ finale) les rencontres se joueront sur les terrains des golfs premiers nommés à l'aller, **sauf accord entre les délégués pour inversion ou anticipation** (*juste en informer le secrétaire*).
- Sur **terrain neutre** pour la finale.

### **4 - Eventualité de parcours injouables**

- Si les conditions climatiques rendent un parcours injouable dans la semaine des dates prévues au calendrier et qu'un report n'est pas possible, le club concerné aura trois possibilités en accord avec le capitaine de l'équipe adverse :
  - Jouer les deux matchs aller et retour chez leur adversaire
  - Trouver un terrain neutre pour recevoir leur adversaire
  - Déclarer forfait

### **5 - Organisation des rencontres selon le calendrier des match-plays.**

- Les matchs se jouent **en principe (sauf accord entre les deux capitaines) à 10H sur 18 trous, ou 16 au minimum (cas d'un terrain en mauvais état sur un ou plusieurs trous et en accord avec le capitaine visiteur)**, sans interruption suivant la formule match-play (la partie s'arrête lorsque le résultat est acquis).
- Les départs se font des boules jaunes pour les Messieurs et des boules rouges pour les Dames, départs en shot-gun ou échelonnés, le double dans ce cas, en dernier.
- Pour le double (qui se joue en greensome) les camps peuvent être mixtes.
- Le délégué du club recevant, ou son suppléant, est responsable de l'organisation et du bon déroulement de la compétition. **Il doit mettre le règlement à la disposition de ses joueurs**
- **Les capitaines d'équipes sont responsables de la véracité des index et de la qualité de membre des équipiers inscrits sur la feuille de match.** Tous manquements à ces 2 critères pourraient entraîner des exclusions conformément à l'article 6 alinéa (d) des statuts de notre association.

### **6 - Feuille de match.**

- Sur la feuille de match, la composition du double est libre, les joueurs des simples devront être **inscrits dans l'ordre croissant des index (Index précis et figés à la décimale la veille de la date de début des rencontres MP : le 16 mars 2020)**
  - Si des rencontres sont avancées, les index pris en compte seront ceux de la veille de la rencontre.

- La feuille de match doit être transmise au capitaine adverse, correctement remplie, au plus tard 15 minutes avant le premier départ.
- Si 1 ou 2 équipiers sont déclarés forfaits, **le double est obligatoirement constitué**. Les 5 ou 4 joueurs restants occuperont les camps 1 à 5 ou à 4. Le camp adverse marque 1 point pour les 6 ou 5<sup>èmes</sup> camp (forfaits). Le nom et l'index des 1 ou 2 joueurs absents seront renseignés sur la feuille de match, pour justification du total des index.
- **Si plus de 2 joueurs sont manquants** l'équipe est déclarée « forfait » et perd par 7 à 0.
- Si exceptionnellement 1 **joueur est forfait dans chaque équipe**, le nombre de camps pour chaque équipe est égal à 6 et dans ce cas il y a possibilité de match nul (3 à 3) : le vainqueur du match sera déterminé par un play-off en mort subite, disputé par un joueur choisi dans chaque équipe par le capitaine. Le score à déclarer lors de la saisie informatique sera alors de 4 à 3 pour l'équipe ayant gagné le play-off.
- Dans une équipe le nombre de Dames n'est pas limité.
- Chaque camp gagnant marque 1 point. L'équipe gagnante du match est celle qui a le plus grand nombre de points.
- L'équipe **qualifiée pour le tour suivant est celle qui a marqué le plus grand nombre de points lors des matchs Aller et Retour** (cas possibles lors des 1/8<sup>ème</sup>, 1/4 et 1/2 finales si chaque club remporte un match).
- **En cas d'égalité entre les deux équipes** (exemple : même score 4/3 ou 5/2 pour chaque équipe lors des matchs de qualification) **un play-off en mort subite sera organisé après le second match entre deux joueurs choisis par le capitaine de chaque équipe. La feuille de match, du match aller, devra être présente lors du match retour pour s'assurer s'il est nécessaire, ou pas, d'organiser un départage par play-off. Le score à déclarer lors de la saisie informatique sera alors majoré d'un point pour l'équipe ayant gagné le play-off lors de ce match retour (le score devient 5/3, 4/4 ou 6/2)**

## **7 - Saisie des résultats**

- Les résultats seront saisis en respectant l'ordre des rencontres prévu au tableau officiel
  - Si vous inversez cet ordre en accord avec le capitaine adverse, vous saisissez le résultat à la date initialement prévue.
  - Exemple : A devait recevoir B le mardi 17, si vous inversez B reçoit A le mardi 17, vous saisissez le résultat du mardi 17 dans la ligne du jeudi 19 (comme prévu sur le tableau officiel)

**Les résultats seront saisis par le capitaine qui reçoit sur le lien :**

<https://www.sgpddl.fr/matchsplay/index.php?user=delegueSGPDDL>

- Les **délégués** conserveront par-devers eux les feuilles de match dûment signées par les 2 capitaines, à des fins de justifications, en cas de litiges.
- **Le secrétaire** gèrera un tableau des clubs qualifiés après chaque tour, il choisira le parcours neutre pour la finale et tranchera tout litige qui lui sera soumis.

## **8 - Récompenses**

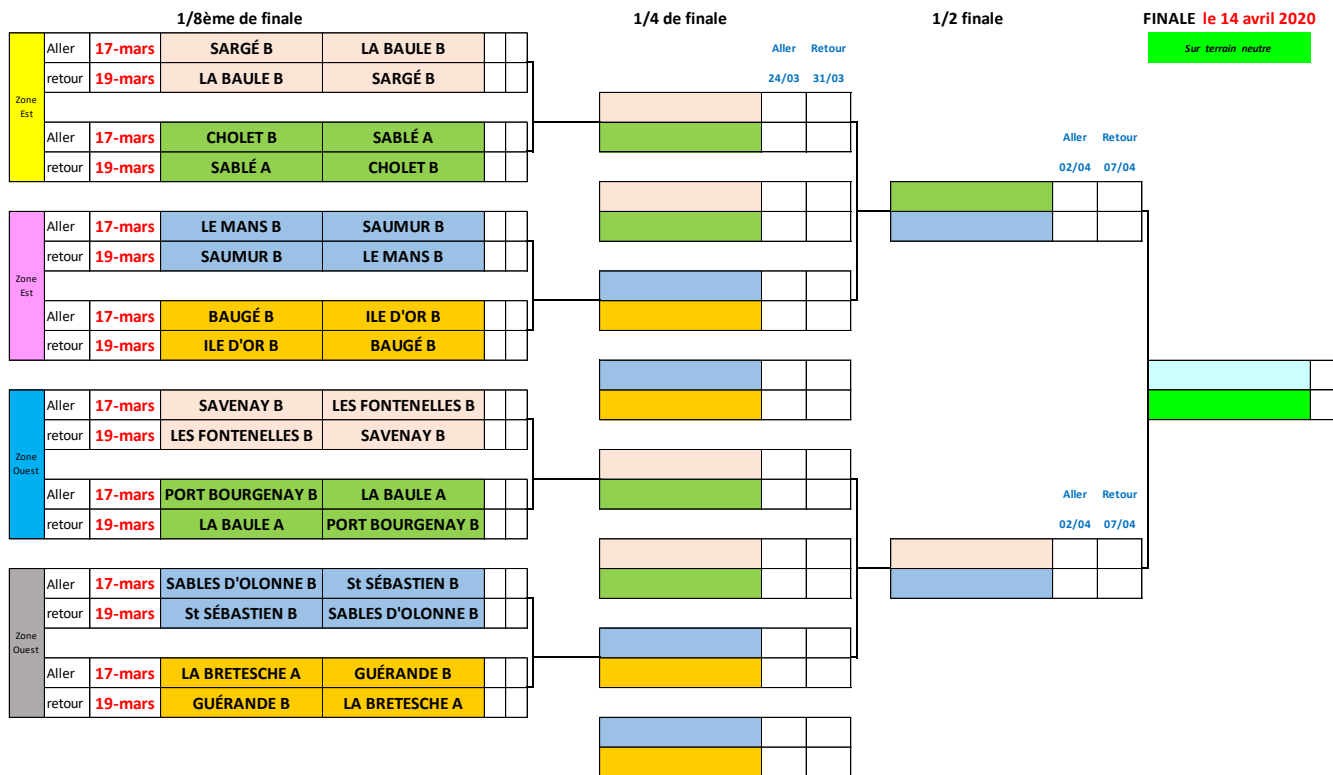
Les trophées sont remis lors de la soirée de gala

- **Première division :** 1<sup>er</sup> > Trophée Roger MACE
- **Deuxième division :** 1<sup>er</sup> > Trophée 2<sup>ème</sup> Division
- **Troisième division :** 1<sup>er</sup> > Trophée 3<sup>ème</sup> Division

Dans les 3 divisions les trophées sont remis en jeu tous les ans



# MATCH-PLAY 2020 3ème division (index cumulé mini 125 et double maxi 50)





# CHAMPIONNAT de MATCH PLAY par CLUB 2020

## Feuille de match

Date :

Sur le Golf de :

Division :

ZONE :

Equipe :

Equipe :

### 6 SIMPLES

Inscrire les joueurs dans l'ordre croissant des index (non arrondis)

Index	JOUEURS	Points	SCORE	Points	JOUEURS	Index
	1					1
	2					2
	3					3
	4					4
	5					5
	6					6

### DOUBLE GREENSOME

Choix des index libre (\*avec limite ci-dessous)

*	7					7	*
*							

← Total des index                  Total des index →

Total des index > **95** 1ère div (\*40) - > **110** 2ème div (\*45) - > **125** 3ème div (\*50)

VAINQUEUR :  Par .....pts à .....pts

Signature du capitaine

Signature du capitaine

**Attention pas de match nul (si 2 équipes incomplètes 1 forfait, si match nul : play-off en mort subite à 1 joueur par équipe)**  
 Si 1 ou 2 joueurs forfaits, les parties 6 ou 6 & 5 ne sont pas disputées. Plus de 2 joueurs forfaits = match perdu par forfait (score 7 à 0)

\* Le double ne sera pris en compte que pour  
**40pts maximum en 1<sup>ère</sup> div, 45pts en 2<sup>ème</sup> div. et 50pts en 3<sup>ème</sup> div.** (quels que soient les index des 2 joueurs)

Les matchs se jouent en principe (sauf accord entre les deux capitaines) sur 18 trous, ou 16 au minimum (cas d'un terrain en mauvais état sur un ou plusieurs trous et en accord avec le capitaine visiteur), sans interruption suivant la formule match-play (la partie s'arrête lorsque le résultat est acquis)

# CHAMPIONNAT DE DOUBLES (greensome en stableford)

## Règlement 2020

**18 épreuves** réparties sur 4 journées (voir calendrier 2020).

Le 2<sup>ème</sup> tour est se jouera sur les parcours 9 trous d'Alençon, de Saumur, du Croisic et de Saint Sébastien.

St Sébastien et Alençon se jouera sur une seule journée.

Saumur et Le Croisic se jouera sur deux journées, avec **classement et attribution de points sur chacune de ces 2 journées.**

**Une équipe ne pourra pas jouer 2 fois sur les parcours 9 trous.**

- **Chaque équipe** est libre de choisir lors d'une journée, un parcours parmi les 5 ou 4 proposés. Le choix le plus conseillé étant de respecter sa zone géographique (les délégués envoient une invitation à tous les golfs). *Les délégués organisateurs peuvent fixer le nombre maximum de participants possibles.*
- Comme pour les autres compétitions des SGPDLL, pour participer aux greensomes il faut être licencié senior à la FFG et à jour de sa cotisation à l'Association SGPDLL.  
**Les camps pourront être mixtes** (départs Jaunes pour les Messieurs et Rouges pour les Dames). **Les joueurs ou joueuses formant un camp peuvent appartenir à 2 clubs différents** dans la mesure où ces clubs sont membres de notre association.
- **Voitures :** *Les voitures sont autorisées pour les rencontres en greensome, mais si elles sont disponibles en quantité limitée, elles seront réservées en priorité aux détenteurs de certificats médicaux permanents puis aux détenteurs de certificats médicaux occasionnels. Attention,* seul le matériel du partenaire pourra être transporté sur la voiture si ce partenaire n'a pas de certificat médical.
- **Pour chaque compétition,** seront établis : **un classement brut et un classement net. Pour la remise des prix :** le brut prime le net.
- Les rencontres des 3 tours, organisés sur 4 journées de qualification, ayant lieu sur des parcours différents, des points seront attribués selon la place : **20 pts au camp classé 1<sup>er</sup>** puis 18 pts au deuxième, puis ensuite 17-16-15-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2 et 1 point à chaque camp à compter de la 19<sup>ème</sup> place, pour sa participation.
- **Une journée dite finale** aura lieu avec environ 60 équipes, en fonction des égalités éventuelles. Seront qualifiées les équipes constituées des mêmes joueurs ayant disputé au moins 2 rencontres et classées parmi les **20 meilleures en brut** et les **40 meilleures en net** (les 20 équipes qualifiées en brut ne seront pas prise en compte pour le choix des 40 équipes en net mais elles concourront également pour le net).
- **Classement qualificatif pour jouer cette finale :** ne seront prises en compte que les 2 meilleures performances réalisées (points attribués selon la place) par chaque équipe composées des mêmes joueurs lors des 2 ou 3 tours joués.
- **Classement final brut et net:** il se fera par **addition** des points des **2 meilleurs résultats**, sur les 3 tours de la compétition, **auxquels s'ajouteront les points de la finale. Afin d'encourager les équipes à participer à la finale** les points attribués en finale sont augmentés : **40 pts au camp classé 1<sup>er</sup>** puis 38 pts au deuxième, puis ensuite 37-36-35 .....jusqu'à 3-2 puis 1 point à chaque camp à compter de la 39<sup>ème</sup> place
- **En cas d'égalité,** le départage se fera par le classement lors de la journée finale.

**Pour gérer rapidement tout litige lors, ou à la fin de la rencontre, le présent règlement et la dotation seront affichés près de la liste des départs.**

- **Résultats à envoyer par mail à :** Michel Sevin [sevmic@wanadoo.fr](mailto:sevmic@wanadoo.fr) suivant la même méthode que pour un stableford (envoi de l'exportation de la compétition sous la forme d'un fichier RMS: *nom de la compétition.tur*. Voir la notice d'exportation dans la plaquette



## DOTATION GREENSOMME 2020 (1 journée)

<b>1<sup>ers</sup> Brut</b>	<b>2x12 balles DX2 soft + 4 bouteilles de vin</b>
<b>2<sup>èmes</sup> Brut</b>	<b>2x 6 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin</b>
<b>1<sup>ers</sup> Net</b>	<b>2x12 balles DX2 soft + 4 bouteilles de vin</b>
<b>2<sup>èmes</sup> Net</b>	<b>2x 6 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin</b>
<b>3<sup>èmes</sup> Net</b>	<b>2x 3 balles DX2 soft + 2 ceintures extensibles</b>
<b>4<sup>èmes</sup> Net</b>	<b>2x 3 balles DX2 soft + 2 double marque balle</b>

### TIRAGE AU SORT

2x6 balles DX2 soft  
2 sacs à chaussures  
2 thermos  
2 porte carte de score  
2 serviettes de golf  
2 casquettes  
2 bonnets pompon  
2 parapluies  
2 gourdes

***N.B. : Si les 2<sup>èmes</sup> Brut sont aussi 1<sup>ers</sup> Net ils recevront la meilleure dotation à savoir celle des 1<sup>ers</sup> Net.***

***La dotation des 2<sup>èmes</sup> Brut sera alors attribuée aux 3<sup>èmes</sup> Brut***

***En fonction du nombre d'équipes, le délégué pourra réduire le nombre de lots mis au tirage au sort***

***Le nombre d'équipes récompensées (prix + tirage au sort) ne doit pas dépasser la moitié du nombre d'équipes inscrites***

#### Récapitulatif :

12 bouteilles de vin (1 carton de 12)  
32 boîtes de 3 balles DX2 soft (8 boîtes de 12)  
2 casquettes  
2 bonnets pompon  
2 serviettes de golf  
2 sacs à chaussures  
2 parapluies  
2 double marque balle  
2 thermos  
2 portes carte de score  
2 ceintures extensibles  
2 gourdes

# CHAMPIONNAT STABLEFORD

## Par équipes et individuel

### Règlement 2020

**Les 27 clubs sont répartis en 3 zones géographiques : Zone 1, zone 2 et zone 3**

Chacune des Zones est composée de 9 clubs, voir la composition des groupes sur le calendrier version 6 du 10 janvier 2020.

En 2020, Saint Sylvain d'Anjou a été intégré dans la zone 3, mais ne recevra pas. Il y a donc 10 clubs dans la zone 3.

Le Championnat par équipe comportera **9 tours avec 6 compétitions par tour (2 dans chaque zone)** de ce fait chaque club jouera 2 fois à domicile et 7 fois à l'extérieur.

Dans les 3 zones, la composition des rencontres est établie à l'aide de grilles de répartition des 9 clubs de façon à ce que tous les clubs dans chaque zone, se rencontrent au moins une fois lors des 9 tours de compétition.

#### A - Lors de chaque rencontre :

- Des **classements individuels** seront établis et donneront lieu à **une remise de prix** :
  - En Brut - 1<sup>er</sup> brut Messieurs, au 1<sup>er</sup> brut Dames et au 1<sup>er</sup> brut vétérans,
  - En net : au 1<sup>er</sup> net vétérans (Mixte : Messieurs **ou** Dames), et aux 3 premiers des 3 séries mixtes.  
**Séries : 1<sup>ère</sup> de 0 à 15,4 <> 2<sup>ème</sup> de 15,5 à 19,4 <> 3<sup>ème</sup> de 19,5 à 28,4**

*NB : si un joueur récompensé est absent lors de la remise des prix, son lot sera remis au joueur classé suivant, **sauf s'il avait un départ avant ou au plus tard à 11h00** dans ce cas son lot est remis au délégué ou un membre de son club **présent** à la remise des prix.*

- **Lorsqu'un joueur inscrit à titre individuel, dit « Hors Zone », fait une performance il sera récompensé comme tout autre participant. Par contre il devra être présent à la remise des prix, quelle que soit son heure de départ pour bénéficier de son lot.**
- Pour animer les rencontres il sera procédé à **un affichage des résultats individuels** au fil de l'eau.
- **Un calcul du classement par équipe du jour** devra être effectué en prenant pour chacune d'elle **l'addition des points stableford (1 brut et 4 nets)**.
  - *En 2020, cas d'égalité en brut entre 2 joueurs d'une même équipe, celui qui aura réalisé le meilleur net sera pris en compte pour son net et l'autre joueur pour son brut.*
- Un **Classement par équipes** sera établi : meilleur total 1 brut et 4 nets (voir § ci-dessus)
  - **L'équipe classée 1<sup>ère</sup> recevra un lot.**
  - *En cas d'égalité entre deux équipes le départage du jour se fera en comparant la 5<sup>ème</sup> carte en net, puis la 6<sup>ème</sup> puis les suivantes jusqu'au départage.*

#### B - Classements cumulés, par équipe et individuels sur les 9 tours.

**En 2020 (comme en 2019) il n'y aura pas de classement général des 27 clubs, mais seulement un classement par zone.**

Le Trophée Jean BENTZ désignant le club champion des Pays de Loire sera attribué à l'issue de la rencontre interzones des premiers de chacune des zones.

**Le classement cumulé de chaque Zone** est établi par **l'addition des points stableford** (1 brut & 4 nets) en prenant en compte les résultats réalisés lors des 9 tours prévus au calendrier.

En fin de saison, les équipes premières de chaque zone seront récompensées lors de la soirée de gala.

*Si des clubs sont ex-æquo lors des classements par zone, ils seront départagés selon les critères suivants :*

- *Meilleure performance (cumul journalier des points de l'équipe) réalisée lors des 9 tours puis seconde performance, etc... jusqu'au départage.*

### **C - Qualification pour la Rencontre Bretagne/Pays de la Loire de la saison suivante :**

- Seront qualifiées les 5 premières équipes de chaque zone et la meilleure 6<sup>ème</sup> parmi les 3 zones.

### **D - Trophées Inter-zones**

Pour que les équipes de la zone Est et des zones Ouest se rencontrent des trophées sont organisés en fin de saison.

1. Le **trophée Jean Bentz** verra se rencontrer sur terrain neutre les équipes classées premières de chaque zone et permettra de désigner le club champion des Pays de La Loire en 2020
2. Le **trophée Julaude** opposera sur terrain neutre les équipes classées 2èmes et 3èmes de chaque zone.
3. **Les trophées Espoirs (18 clubs répartis sur 3 parcours)** – ces trophées sont ouverts aux 18 clubs non concernés par les trophées Jean Bentz et Julaude.
  - Trois parcours, un par zone seront désignés à l'avance. Il y aura un trophée par zone
    - ✓ Trophée zone 1 ouvert aux joueurs des clubs des zones 2 et 3
    - ✓ Trophée zone 2 ouvert aux joueurs des clubs des zones 1 et 3
    - ✓ Trophée zone 3 ouvert aux joueurs des clubs des zones 1 et 2
  - *Dans chaque zone on tirera au sort les clubs pour les répartir dans chacune des deux autres zones.*
  - *Compte tenu du nombre de clubs concernés les inscriptions devront être limitées à 108 joueurs par rencontre, soit 18 joueurs par club maxi (avec listes d'attente pour tenir compte des nombres d'inscrits inférieurs à 18 dans certains clubs)*

### **E - Compétitions de la journée finale (suivie de la soirée de gala)**

Lors de cette journée, les joueurs et joueuses des 1ères séries (0-15,4) joueront en **stroke play**, les **2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> séries en stableford**, (départs boule jaunes ou rouge pour toutes les séries)

### **F - Classements généraux individuels** (brut mixte, net senior2, net des 3 séries & net dames)

Ils seront établis par l'**addition des points stableford** des **8 meilleurs scores réalisés** lors des 9 tours.

Seuls les résultats obtenus lors des tours officiels du club du joueur seront pris en compte.

- Les résultats obtenus « Hors Zone » ne seront pas pris en compte pour les classements individuels.
- Les résultats obtenus lors des trophées Inter-zones et de la journée finale ne le seront pas non plus.

### **G - Voiturettes**

**Elles sont autorisées pour les rencontres en stableford**, mais si elles sont disponibles en quantité limitée, elles seront réservées en priorité aux détenteurs de certificats médicaux permanents puis aux détenteurs de certificats médicaux occasionnels.

### **H - Inscription des participants :**

- Le délégué du club qui reçoit envoie une invitation aux 3 ou 4 délégués des clubs invités tel que prévus dans le calendrier général.
- **Les inscriptions des joueurs des clubs invités seront transmises exclusivement par leurs délégués.**
  - Le délégué incitera ses joueurs à s'inscrire en ligne directement sur le site SGPDLL.
  - Le délégué téléchargera le fichier excel correspondant et l'enverra au délégué du club qui reçoit après avoir fait les modifications nécessaires pour respecter la règle de répartition des inscrits par tranche horaire
  - A défaut utiliser le fichier « excel » devra impérativement être formaté selon le modèle publié sur le site.
  - **Les fichiers indiqueront impérativement les numéros des licences** afin de faciliter la tâche des organisateurs notamment en cas d'homonymies.
- Règle à respecter pour une répartition homogène des inscrits par tranche horaire :
  - **Pour les clubs à plus d'une heure de route**
    - **Un minimum de 20% d'inscrits avant 10h**
    - **40% (ou plus) : avant 12h**
    - **40% (ou moins) : après 12h**
  - **Pour les clubs à moins d'une heure**
    - **1/3 d'inscrits dans chaque tranche**
- **Participants Hors Zone** : Participation individuelle aux rencontres autres que celles de son équipe.
  - **Le joueur enverra lui-même sa demande d'inscription au délégué qui reçoit.**

*En fonction du nombre d'inscrits, le délégué du club organisateur de la rencontre sera seul juge d'accepter ou de refuser les inscriptions à titre individuel de membres des golfs non prévus dans le calendrier pour cette compétition.*

Le délégué organisateur s'assurera du bon déroulement de la compétition, il sera responsable du respect des règles, de la conformité et de l'envoi des résultats, ainsi que du traitement des litiges éventuels.

**Pour gérer rapidement tout litige lors, ou à la fin de la rencontre, le présent règlement et la dotation seront affichés près de la liste des départs.**

**Les résultats** de toutes les rencontres **seront envoyés le soir même** par mail à **Michel Sevin** [sevmic@wanadoo.fr](mailto:sevmic@wanadoo.fr), selon la procédure déjà en vigueur depuis 2012, (exportation du fichier RMS : rappel de la procédure sur le site [sgpdll.fr](http://sgpdll.fr)).

Le secrétaire SGPDLL

# DOTATION STABLEFORD 2020

<b>1<sup>er</sup> Brut Hommes</b>		<b>3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin</b>
<b>1<sup>er</sup> Brut Dames</b>		<b>3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin</b>
<b>1<sup>er</sup> Brut Seniors 2 mixte</b>		<b>3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin</b>
<b>1<sup>er</sup> Net Seniors 2 mixte</b>		<b>3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin</b>
<b>1<sup>ere</sup> série</b>	<b>1<sup>ier</sup></b>	<b>3x3 balles DX2 soft + 1 bouteille de vin + flasque</b>
<b>Net</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>2x3 balles DX2 soft + 1 étui cuir</b>
	<b>3<sup>ème</sup></b>	<b>1x3 balles DX2 soft + 1 gourde</b>
<b>2<sup>ème</sup> série</b>	<b>1<sup>ier</sup></b>	<b>3x3 balles DX2 soft + 1 bouteille de vin + flasque</b>
<b>Net</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>2x3 balles DX2 soft + 1 étui cuir</b>
	<b>3<sup>ème</sup></b>	<b>1x3 balles DX2 soft + 1 gourde</b>
<b>3<sup>ème</sup> série</b>	<b>1<sup>ier</sup></b>	<b>3x3 balles DX2 soft + 1 bouteille de vin + flasque</b>
<b>Net</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>2x3 balles DX2 soft + 1 étui cuir</b>
	<b>3<sup>ème</sup></b>	<b>1x3 balles DX2 soft + 1 gourde</b>
<b>1<sup>er</sup> par équipe (club)</b>		<b>1 coffret de 3 bouteilles de vin</b>
<b>Tirage au sort</b>		<b>1 parapluie</b>
		<b>1 drap de bain</b>
		<b>1 thermo</b>
		<b>2 casquettes</b>
		<b>1 serviette de golf</b>
		<b>1 bonnet pompon</b>
		<b>2 portes carte de score</b>
		<b>2 boites de balles DX2.</b>
		<b>1 bouteille de vin</b>

## Récapitulatif :

- 1x12 bouteilles de vin (Légende d'automne)
- 1 coffret de 3 bouteilles
- 32 boites de 3 balles DX2 soft (8 boites de 12)
- 1 drap de bain
- 2 casquettes
- 1 parapluie
- 1 bonnet pompon
- 1 serviette de golf
- 3 flasques
- 2 portes carte de score
- 3 gourdes
- 3 étui cuir
- 1 thermo

# TROPHÉE du PRÉSIDENT Michel RAULT

## REGLEMENT DE L'ÉPREUVE en 2020

### 1: FORMULE

Trophée du Président: se joue en **stroke-play** sur **36 trous**

Critérium Seniors : se joue en **stableford** sur **36 trous** (le même jour et sur le même parcours)

**Jeudi 28 mai : premier tour sur le golf de PORNIC**

**Mardi 9 juin : deuxième tour sur le golf de SARGÉ**

**Les joueurs ou joueuses pourront ne jouer qu'une seule journée mais le classement pour l'attribution du trophée Michel RAULT se fera par l'addition des scores des 2 journées. De même pour la coupe récompensant le ou la vainqueur du Critérium.**

### 2 : SERIES du Trophée et du Critérium

**Trophée du Président :**

○ Messieurs : Une série, **index inférieur ou égale à 15,4**, repères **jaunes**

○ Dames : Une série, **index inférieur ou égale à 15,4**, repères **rouges**.

**Critérium :**

○ **Une série unique : index de 15,5 à 28,4** -> repères **jaunes** pour les messieurs et repères **rouges** pour les dames.

### 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Être membre de l'Association des Seniors Golfeurs des Pays de la Loire

### 4 : INSCRIPTIONS

Auprès des délégués de chaque Club qui transmettront les listes aux clubs organisateurs.

**Ces inscriptions devront parvenir 4 jours avant la compétition soit :**

**Le Samedi 23 mai pour Pornic et le jeudi 4 juin pour Sargé**

### 5 : DROIT D'ENGAGEMENT

Tarif des green-fees : **identique aux rencontres en stableford.**

**5 Euros** de droit de jeu en espèce pour l'Association pour chaque journée.

### 6 : DEPARTS

La consultation des départs pourra se faire sur le site de l'Association :

**www.sgpdl.fr**

Le 1<sup>er</sup> tour se jouera en fonction des desideratas et de l'éloignement géographique.

Le 2<sup>ème</sup> tour **se jouera en confrontation directe pour les 3 premiers du 1<sup>er</sup> tour (ou les 3 mieux classés présents au 2<sup>ème</sup> tour), en brut pour le trophée et en net pour le critérium.** Pour les autres joueurs il sera tenu compte de l'éloignement et des covotages pour organiser leurs départs.

## 7 : PRIX

### Trophée du Président :

- Pour chacune des deux journées :
  - Les 3 premiers "brut mixte" sont récompensés.
- Le Trophée Michel RAULT sera remis lors de la soirée de Gala au joueur ou à la joueuse ayant le meilleur cumul en BRUT sur les 2 tours

### Critérium :

- Pour chacune des deux journées :
  - Hommes : 1 prix brut et 3 nets non cumulables
  - Dames : 1 prix brut et 2 nets non cumulables
- La coupe Critérium sera remise lors de la soirée de gala au joueur ou à la joueuse ayant le meilleur cumul en "NET mixte" sur les 2 tours.

## 8 : DEPARTAGE

Le départage des joueurs à égalité après addition des scores des deux jours est modifié et c'est le meilleur score, en brut pour le trophée et en net pour le critérium, qui sera pris en compte qu'il ait été réalisé sur le 1<sup>er</sup> ou le 2<sup>ème</sup> tour. Les vainqueurs du trophée et du critérium recevront une coupe lors de la soirée de gala.

## 9 : REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats de chaque journée et la remise des prix auront lieu une demi- heure après l'arrivée du dernier groupe, au club house.

Les prix attribués chaque jour ne seront remis qu'à leur bénéficiaire en cas d'absence lors de la remise des prix, ils seront attribués au joueur classé juste après.

**Le Trophée Michel RAULT remis lors de la soirée de gala sera remis en jeu tous les ans.**

## 10: RESPONSABLES DE L'EPREUVE

- Le Président de l'Association,
- Les Délégués des Golfs recevant la compétition
- Les responsables de l'épreuve, auront toute autorité pour faire respecter les procédures en vigueur concernant les règles de la FFGolf.
- Les responsables se réservent le droit de modifier le présent règlement et de prendre toute décision utile en fonction des circonstances.

**Pour gérer rapidement tout litige lors, ou à la fin de la rencontre, le présent règlement et la dotation seront affichés près de la liste des départs.**

## 11: VOITURETTES

Pour cette compétition, l'utilisation de voiturettes par les joueurs n'est pas autorisée.

## 12: JEU LENT

La procédure de jeu lent édictée par le comité des Règles de la FF Golf s'applique.

Le Président d'Honneur  
**Michel RAULT**

## **DOTATION Trophée MICHEL RAULT 2020 (1 journée)**

### **Mixte :**

- 1<sup>er</sup> Brut : 1 coffret de 6 bouteilles + 1 porte carte score**
- 2<sup>ème</sup> Brut : 1 coffret de 3 bouteilles + 1 étui cuir**
- 3<sup>ème</sup> Brut : 1 coffret de 2 bouteilles + 1 sac à chaussures**

## **DOTATION CRITERIUM**

### **Hommes :**

- 1<sup>ère</sup> Brut : 1 coffret de 6 bouteilles + 1 porte carte score**
- 1<sup>er</sup> Net : 1 coffret de 6 bouteilles + 1 étui cuir**
- 2<sup>ème</sup> Net : 1 coffret de 3 bouteilles + 1 casquette**
- 3<sup>ème</sup> Net : 1 coffret de 2 bouteilles + 1 sac à chaussure**

### **Dames :**

- 1<sup>ère</sup> Brut : 1 coffret de 6 bouteilles + 1 porte carte score**
- 1<sup>er</sup> Net : 1 coffret de 6 bouteilles + 1 étui cuir**
- 2<sup>ème</sup> Net : 1 coffret de 3 bouteilles + 1 sac à chaussure**

### **Total dotation :**

- 5 coffrets de 6 bouteilles**
- 3 coffrets de 3 bouteilles**
- 2 coffrets de 2 bouteilles**
- 3 sacs à chaussure**
- 3 porte carte de score**
- 1 casquette**
- 3 étuis cuir**



# Aide-mémoire pour l'ORGANISATION d'une COMPÉTITION

## ACTIONS VIS A-VIS DU CLUB QUI REÇOIT

- S'assurer de la volonté du club, de son Directeur ou Président de recevoir une compétition de l'Association.
- S'assurer de la **disponibilité du terrain** aux dates prévues au calendrier (qualité du terrain, carottage, etc.)
- S'assurer du **montant des green-fees** (sur la base arrêtée par le bureau de l'Association chaque année) dans lequel sont inclus : l'édition des cartes de score, leur saisie et la sortie des résultats.
- S'assurer de la **disponibilité du restaurant** et du **tarif du repas** golfeur.
- Si le pot de l'amitié, pris à l'issue de la remise des prix, n'est pas offert par le club ou par un sponsor, s'assurer de son montant maximum (de la charcuterie et un verre de vin est toujours apprécié des golfeurs) L'allocation « pot de l'amitié » est calculée sur la base maxi de **2.50 €** x nombre de participants à la compétition. **Prévoir pour environ 50% des personnes inscrites**. Avoir toujours en tête que le prix du pot est pris sur les droits de jeu perçus par l'Association et que le minimum payé sera un plus pour notre budget de dotation pour les rencontres et la soirée de gala.
- S'assurer de l'emplacement prévu pour la **remise des prix** et du matériel nécessaire (tables, micro, etc.).
- Réserver les départs de 8h à 14h00 en général).

## VIS-A-VIS DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS PARTICIPANTS

- Informer les délégués des équipes concernées par la rencontre, selon le **timing optimisé** suivant :
  - **Envoi d'une invitation 7 jours avant la compétition** (par mail)
- Collationner les inscriptions et **organiser les départs** à J-2 en tenant compte de l'éloignement des clubs, du covoiturage, des **désidérata** éventuels de chacun **s'ils sont compatibles** avec l'organisation.
- 48 heures avant la compétition, envoi des heures de départs sur le site de la FFGolf et aux Délégués des **clubs** participants. Pour notre site SGPDLL, le Webmaster a créé un lien direct avec la FFGolf.

## LA VEILLE DE LA COMPÉTITION

- S'assurer de la préparation du terrain, de l'emplacement des boules de départ (au plus près des repères jaunes et rouges) et de la position des drapeaux
- S'assurer de l'impression des cartes de score (faire figurer : **on place la balle sur le fairway**) et de leur enregistrement après la compétition, ainsi que l'envoi des résultats **RMS** de la compétition au responsable informatique de notre Association pour l'établissement de nos propres classements.

## LE JOUR DE LA COMPÉTITION

- **S'assurer de la présence d'un starter qui lira aux compétiteurs les consignes contre le jeu lent.**
- **Mettre en place, si possible, un commissaire de parcours, en voiturette, pour favoriser le bon déroulement des parties.**
- **Faire payer les droits de jeu en espèces et les collecter (1).**
- Faire le nécessaire pour que chaque participant reçoive une balle logotée (fournie par l'Association) soit du stater au départ ou lorsqu'il remet sa carte de score.

**Pour gérer rapidement tout litige lors, ou à la fin de la rencontre, le présent règlement et la dotation seront affichés près de la liste des départs.**

- Mettre en place un recording pour enregistrer la fin de partie et s'assurer que le temps de jeu a été respecté.
- Prévoir l'affichage des résultats au fur et à mesure de l'arrivée des joueurs.
- Prévoir l'organisation éventuelle de concours de putting en attendant la remise des prix.
- Organiser et réaliser la remise des prix.
- Remplir la feuille du Compte Rendu de match et l'expédier au plus tôt par mail au Président et au trésorier.
- Envoyer au trésorier le reliquat des droits de jeu avec facture du pot et justificatifs des gestes éventuels.
- Les droits de jeu vont à l'Association qui fournit les lots, fait remettre une balle à chaque participant et règle le pot de l'amitié, s'il n'est pas pris en charge par le club.

-----

# EXPORTATION d'une COMPETITION

Pour exporter une compétition :

1- Aller dans la liste des compétitions

2- Cliquer sur le nom de la compétition du jour à exporter

3- En bas à droite de la liste des compétitions se trouve un bouton EXPORTER

(Assurez-vous d'avoir bien sélectionné la compétition en question).

Cliquer sur « exporter » et choisissez le support ou dossier dans lequel vous voulez enregistrer votre fichier compétition (le disque dur de l'ordinateur ou une clé USB).

**Nommer le fichier** avant de l'enregistrer **car il est NECESSAIRE que dans le nom de cette compétition figure LE NOM DU CLUB** exemple « SGPDLL ANGERS 16 04 15 », afin d'éviter qu'une compétition en écrase une autre du même jour.

4- Cliquez sur "Enregistrer". Un **fichier** **turnière** portant le nom de votre compétition et l'extension **.tur** sera déposé sur le support choisit (dans l'exemple il y aura un fichier « SGPDLL ANGERS 16 04 15.tur »)

5- Vérifier que le fichier contient des informations : il doit contenir entre 120 et 350ko.

6- Ensuite envoyer ce fichier en pièce jointe à

Michel Sevin [sevmic@wanadoo.fr](mailto:sevmic@wanadoo.fr)



## ASSOCIATION DES SENIORS GOLFEURS DES PDLL

### Compte rendu d'une journée de compétition

GOLF de ..... :

DATE ..... :

Clubs engagés ..... :

Nom du Délégué ..... :

Nombre d'inscrits à la compétition ..... :

Nombre de participants ..... :

Nombre de cartes rendues ..... :

Nombre de balles distribuées ..... :

Nombre de scratches non excusés ..... :

Heure de la remise des prix ..... :

Total des droits de jeu encaissés : Nbre x 5 € = ..... :

Dépense pot de l'amitié (avec justificatifs) = ..... :

Geste (1) = ..... :

Reste = ..... :

Allocation de balles départ = ..... :

Nombre de balles restantes sur l'allocation = ..... :

Signature du DÉLÉGUÉ  
ou de son REPRÉSENTANT

(1) Prière de préciser les bénéficiaires



# CHAMPIONNAT

## 2020

C'est avec grand plaisir que nous vous recevrons sur notre parcours pour le  
..... **tour du Championnat** .....

**Le** .....  
**Golf de** .....

Compétition ouverte en priorité aux joueurs des clubs de :

.....  
*Les joueurs des autres clubs ne seront inscrits qu'en fonction des places disponibles et dans l'ordre des inscriptions.*

**FORMULE DE JEU : Stableford - (index maxi 28,4)**

**DEPARTS :** Boules rouges pour les Dames.  
Boules jaunes pour les Messieurs.

**CONDITIONS :** Green fee : ..... **€ / joueur**  
Droit de jeu : **5 €** (à régler en espèces)

**INSCRIPTIONS :** Merci de nous faire parvenir les inscriptions de votre club **par mail** pour :  
.....

**Par mail à :**

*Utilisez impérativement un fichier excel : celui joint à l'invitation ou celui généré par le site SGPDLL pour les inscriptions directes sur le site par les joueurs de votre club.*

*Merci de privilégier l'inscription directe sur le site, cela allègera votre tâche.*

*L'horaire de départ souhaité par chaque inscrit sera pris en compte dans la limite des contraintes d'organisation. Merci de veiller à un équilibre dans vos demandes : début, milieu ou fin de matinée.*

- **Pour les clubs à plus d'une heure de route**
  - **Un minimum de 20% d'inscrits avant 10h**
  - **40% (ou plus) : avant 12h**
  - **40% (ou moins) : après 12h**
- **Pour les clubs à moins d'une heure**
  - **1/3 d'inscrits dans chaque tranche**

**HEURES DE DEPART :** Disponibles le .....  
Elles seront transmises par mail au Délégué de chaque club, et présentes sur les Sites FFG & [www.sgpdll.fr](http://www.sgpdll.fr)

**RESTAURATION :** Club-house.....

**REMISE DES PRIX ET POT DE L'AMITIE :**  
Dès que possible après l'arrivée des derniers compétiteurs

Amicalement  
Le délégué : .....



**« Le jeu lent est une plaie, quelques pratiques simples vous aideront à réduire sensiblement votre temps de jeu »**

## **Conseils aux joueurs afin de COMBATTRE LE JEU LENT**

### **Sur les départs :**

- Au trou 1, **arrivez 10 minutes avant l'heure de votre départ.**
- Ayez vos **tees, relève pitch et balle marquée prête.** Une balle dans votre poche pour jouer une balle provisoire, quand et si nécessaire.
- Sur les autres départs, le **joueur qui a l'honneur joue avant de noter le score** du trou précédent.
- Dès que le dernier joueur a joué, **quittez rapidement l'aire de jeu.**

### **Partout sur le parcours :**

- **Si une balle risque d'être perdue ou hors limite, jouez une balle provisoire.**
- **Regardez** non seulement **votre balle, mais aussi celles des autres** joueurs de votre partie et mémorisez bien les zones de retombée à l'aide de repères fixes (arbres, etc.)
- **Limitez votre temps de recherche, et ne dépassez jamais les 3 minutes** autorisées.
- **En compétition**, contrairement à ce que peut être le cas en partie libre, le parcours est saturé et **il ne sert à rien de laisser passer une partie**, cela augmente le retard pour tout le monde. La seule solution est que vous rattrapiez votre retard dans les 2 ou 3 trous suivants.
- **Allez directement à votre balle et aidez à la recherche** des balles perdues **seulement après avoir tapé la vôtre.**
- Pendant que vous arrivez à votre balle, ou pendant que les autres joueurs jouent, réfléchissez à votre stratégie et tenez-vous prêt à jouer rapidement à votre tour.

### **Sur le green :**

- **Placez votre chariot ou votre sac entre le green et le départ suivant**, et dégagez rapidement après le dernier putt.
- **Etudiez votre ligne de putt** pendant que les autres jouent.
- A la fin du trou, **quittez le green rapidement et marquez vos scores au départ du trou suivant.**

**UNE MINUTE GAGNEE PAR TROU => 18 MINUTES PLUS TOT A L'ARRIVEE**



## REGLE LOCALE SPÉCIFIQUE POUR LES COMPÉTITIONS SGPDLL

- **On place la balle sur les zones tondues ras (fairway)** (c'était déjà le cas les années précédentes)





# Délégués et suppléants 2020

Mise à jour du 09/02/2020

CLUBS	Délégué Suppléant	NOM	PRENOM	tél. fixe	tél. mobile	mail délégué
Alençon	Délégué	GRIMAULT	André	02 43 34 00 84	06 34 29 56 52	grimault.a@free.fr
	Suppléant	BAILLEUL	Philippe		06 81 82 28 67	p.bailleul13@laposte.net
	Suppléant	JARRY	Joël		06 83 93 44 12	jochrisjarry@free.fr
Angers (St Jean des Mauvrets)	Délégué	PINTIAUX	Eric	02 41 45 96 50	06 16 66 64 83	edpintiaux@yahoo.fr
	Suppléant	BARBIN	Gérard		06 60 09 52 29	gababin@bbox.fr
Anjou golf	Délégué	PARIS	Michel		06 12 78 65 13	michel.paris62@orange.fr
	Suppléant					
Avrillé	Délégué	LOCHARD	Blaise		06 64 52 57 44	sogespa@gmail.com
	Suppléant	GELOT	Roland		06 74 88 92 42	rogelot@orange.fr
Baugé	Délégué	EDIN	Bernard		06 85 98 26 14	edin.bauge@wanadoo.fr
	Suppléant	BICOT	Hervé		06 76 86 93 01	hbicot@orange.fr
Carquefou	Délégué	PATTE	François		06 80 59 07 15	francois.patte5@orange.fr
	Suppléante					
Cholet	Délégué	SUZINEAU	Remy		06 80 64 80 38	rsuzineau@aol.com
	Suppléant	KOMORNICZAK	Marc		06 33 86 31 78	marc.komorniczak@orange.fr,
Guérande	Délégué	JUGDE	Gustave	02 40 62 19 73	06 80 38 38 11	golf.gusjugde@orange.fr
	Suppléante	MAHÉ	Chantal		06 38 20 38 46	chantalxmahe@laposte.net
Ile d'Or	Déléguée	LARUE	Nicole	02 40 83 20 46	06 77 89 66 16	bernardnicole-larue@orange.fr
	Suppléante	CHAILLET	Marie Pierre		06 80 14 02 02	chailletmp@gmail.com
	Suppléante	MAYRAS	Annr Marie		06 61 23 81 87	mayras.annemarie@orange.fr
La Baule	Déléguée	PASQUIER	Nicole		06 81 80 08 43	nicolepasquier44@gmail.com
	Suppléant	MICHEL	Alain		06 15 80 01 99	alainmichel44@gmail.com
	Suppléant	BORNIC	Christian		07 78 67 69 74	christian.bornic@gmail.com
La Bretesche	Délégué	MADRU	Dominique		06 07 83 65 97	dodmad56@gmail.com
	Suppléant					
La Domangère	Délégué	PIERRE	Michel		06 81 21 03 78	michel.pierre.85@free.fr
	Suppléant	BIANCO	Lionel		06 80 10 69 75	bianco.lionel@free.fr
Laval	Délégué	SILL	Dominique		06 07 25 24 45	dominique.sill@orange.fr
	Suppléant	CAVELIUS	Guy		06 42 54 72 28	gcavelli@gmail.com
	Suppléant	LE ROY	Sylvaine		06 78 92 34 00	birdisy@hotmail.fr
Le Croisic	Délégué	KERIBIN	Pierre		06 83 46 42 45	pierre.keribin@laposte.net
	Suppléant					
Le Mans 24h	Délégué	LAURENT	Bruno	02 43 87 92 84	06 58 45 11 15	seniorsgolf24h.bl@free.fr
	Suppléant	RAULT	Michel		06 83 63 16 52	raultmich@wanadoo.fr
Pays de St Gilles	Délégué	OBERLE	Jean Marc		07 69 12 84 42	jean.marc.oberle1307@gmail.com
	Suppléant	CUNY	Antoine		06 09 16 33 85	antoinecuny@sfr.fr
Nantes Erdre	Délégué	DOUILLARD	Bernard		06 11 52 79 31	bdr.douillard@wanadoo.fr
	Suppléant	CREPEL	Jean Jacques		06 80 24 10 78	jjb.crespel@orange.fr
Nantes Vigneux	Déléguée	LE GAL	Chantal		06 60 46 53 82	chcl.legal@hotmail.fr
	Suppléant	LE PRÉVOST	Didier	02 40 40 13 16	06 27 37 51 25	didier.leprevost1@sfr.fr
Les Sables d'Olonne	Délégué	SMONDACK	Alain	02 51 22 53 58	06 07 52 33 92	grizzly.as@orange.fr
	Suppléant	BENET	Serge		06 70 10 71 28	serben72@gmail.com
Pornic	Délégué	FRIESS	Eric		06 19 02 73 12	eric.friess44@gmail.com
	Suppléant	KUSION	Thierry		06 87 33 43 55	thierry.kusion@gmail.com
	Suppléant	THEDREZ	Yves		06 21 11 88 91	yves.thedrez@sfr.fr
Port Bourgenay	Délégué	PRADEAU	Jean Pierre		06 81 79 32 88	jpm.pradeau@wanadoo.fr
	Suppléant	MAUSS	Stephan		06 87 38 27 66	stephan.mauss@free.fr
Sablé	Délégué	SEURIN	Eric		06 89 15 57 53	eric.seurin53@orange.fr
	Suppléant					
Sargé	Délégué	HERRAULT	Jacques		06 70 25 65 77	jacques.herrault1@orange.fr
	Suppléants	BAULAND	Michel		06 28 72 20 71	m.bauland@hotmail.fr
Saumur	Délégué	PACAULT	René	02 41 38 60 40	06 85 04 95 93	rpacault@sfr.fr
	Suppléant	DEVANNE	Jean Pierre		06 47 19 63 27	jpdevanne@orange.fr
Savenay	Délégué	BARON	Hervé		06 10 76 61 04	rvbaron@hotmail.fr
	Suppléant	SEVIN	Michel	09 67 45 24 54	06 08 91 79 06	sevmic@wanadoo.fr
St Jean de Monts	Délégué	DUPIN	Marcel		06 74 89 65 66	dupin.marcel@gmail.com
	Suppléant	PARESSANT	Bruno		06 70 09 04 19	bparessant@gmail.com
St Sébastien sur Loire	Délégué	GOURVEZ	Bernard		06 86 43 81 82	seniors@golf-saint-sebastien-sur-loire.fr
	Suppléant	GEANDROT	Philippe		06 64 45 74 42	geandrot.philippe@orange.fr
St Sylvain d'Anjou	Délégué	VIOT	Michel		06 98 37 26 04	claud.viot@numericable.fr
	Suppléant	VALLEE FOUCHE	Valerie		06 07 79 40 99	valerie.vallee1959@orange.fr